

**2024 : une année de *gambling bashing* avec l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ)**

---

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN jr., Sociologue.  
Centre Max Weber (CMW), ISH, Université Lumière,  
Lyon II**

----  
**Avril 2025**

**Prochaines publications =**

- **«Pour trouver les bons numéros du Loto avec l'IA ? : *donne ta langue ..à « Chat »GPT*** : Sacrilège, au pays historique de la loterie (en 1530 Florence organise la 1<sup>o</sup> grande loterie d'État moderne) des étudiants italiens auraient mis au point avec l'intelligence artificielle (IA) un algorithme pour prédire les résultats du loto. Alors fin de l'aléatoire dans les jeux de *hasard* avec l'IA ? « *Faites vos jeux* » avec l'IA ? « *Les jeux sont faits avec l'IA ?* »
- **« *Cobayes ludiques, jeux d'argent, joueurs, éthique de la recherche*** : A-t-on le droit d'utiliser des joueurs comme cobaye dans des recherches sur les jeux de hasard, pour tenter de confirmer une théorie concernant le jeu problématique dont l'hypothèse générique (*le jeu comme pathologie, comme addiction sans substance*) est loin d'être partagée par tous les chercheurs en sciences sociales. D'autant qu'il ne s'agit pas dans l'étude dont nous parlerons (*confer les casinos.org du 3 mars 2025 : des chercheurs veulent comprendre ce qui se passe dans le cerveau des joueurs*) d'observer les joueurs dans des espaces de jeu, mais d'ausculter leur cerveau à l'aide d'un IRM. Cette étude (*ainsi que d'autres sur les plis du cerveau : le projet Champollion de François MANGIN financé par l'ANR*) pose de nombreuses questions éthiques, déontologiques, épistémologiques. Cette recherche financée par l'INSERM et portée par Guillaume Sescousse est présentée ainsi. Nous recherchons 50 joueurs de 18 à 65 ans « *pour un examen d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), au cours duquel nous vous demanderons aux joueurs de réaliser des tâches dans un scanner (environ 2h15) Vous serez indemnisé entre 170 et 230€, en fonction de vos performances. Vous pourrez aussi recevoir une image 3D de votre cerveau. L'étude se déroulera à l'hôpital du Vinatier\** »(\* ancien asile départemental d'aliénés, le Vinatier est un hôpital psychiatrique fondé en 1876 situé dans la ville de Bron)

- **L'État cherche (toujours) de l'argent (2° partie) :** Dans un premier article (L'État cherche de l'argent ?.... ça tombe bien les français aussi ! ( *casinos.org* 8/2/2025, ) nous indiquions que le gouvernement - *plutôt que d'emprunter aux investisseurs étrangers; d'imposer une fiscalité punitive ; de surtaxer les jeux de hasard et les opérateurs, de laisser l'Autorité Nationale des Jeux menée une politique des jeux sanitaire, liberticide & néo-prohibitionniste, sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie* - pourrait solliciter l'argent des Français de manière volontaire à travers un Grand Emprunt, en boostant le taux du livret A, ou avec une Loterie annuelle exceptionnelle, comme il en existe en Espagne ( gros lot de 2,7 milliards d'euros) et aux États-Unis. (Power Ball, jackpot à 1,33 milliards de \$ ) L'État cherche toujours de l'argent..mais cette fois ce n'est pas pour boucler le budget 2025, épurer notre dette publique...c'est pour le budget de la défense. Pour ce faire la piste du Livret A a été soudainement évoquée par E. MACRON. C'est pour le moins contradictoire et même choquant au moment où le gouverneur de la Banque de France a imposé une baisse du Livret A le 1° février pénalisant 52 millions de Français.. Ultime provocation, une nouvelle baisse est prévue en aout. L'annonce présidentielle arrive donc comme un cheveu sur la soupe. Au final dans cette affaire toujours en cours, nos concitoyens peuvent avoir le sentiment légitime d'être pris pour des imbéciles... pour ne pas dire plus.
- **« Quand la doxa du jeu pathologie maladie se déchaîne contre les casinos sur internet pour influencer « les politiques » et « l'opinion » :** retour critique sur une tribune collective publiée dans le Figaro par l'addictologue Jean-Michel COSTES, membre du collège de l' Autorité Nationale des Jeux (ANJ ) dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN : « *Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue* » (Figaro/Vox tribune ; 21/9/2023 ) Dans ce pamphlet provocateur les machines à sous sur internet sont qualifiées de « *crack-cocaïnes des jeux d'argent* » !

---

### **2024 : une année de gambling bashing avec l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ)**

**Résumé :** En l'absence d'une Politique Des Jeux nationale ambitieuse & vertueuse (1) qui pourrait rapporter beaucoup d'argent à l'État et renouer avec l'histoire citoyenne des loteries, Isabelle FALQUE PIERROTIN - responsable de l'Autorité Nationale des Jeux(ANJ) - a accentué tout au long de l'année 2024 sa politique autoritaire prônant une économie ludique *punitif, restrictive, sanitaire* ; avec la complicité de la *doxa* du jeu pathologie maladie surreprésentée dans son Collège. Dès le début de l'année 2025 elle a poursuivi cette orientation liberticide,

en sanctionnant l'opérateur en ligne SPS Betting par une amende surréaliste de 800 000 € pour de petits dysfonctionnements sur l'auto-exclusion des joueurs ( annexe 11) Mais l'année dernière, il y a eu aussi quelques « coups de chaud » heureux dans le champ ludique. Pendant que l'ANJ menait une campagne moralisatrice contre les paris sportifs, admonestant et remettant en cause l'expertise des parieurs, FLUTTER - leader mondial des paris sur le sport - a été fortement impacté....par les gains énormes des parieurs sportifs. Certaines loteries étrangères ont atteint des pactoles faramineux. Le jack pot du Power Ball américain est monté à 1,33 milliards de \$ ; celui de la loterie de Noel espagnole à 2,7 milliards d'euros. L'actualité 2024 a montré également, que les joueurs étaient toujours à la recherche du *filon miraculeux* à travers les jeux d'argent, mais qu'il y avait d'autres filons (en dur ou dématérialisés) exploités par l'homme pour *faire de l'argent*, qui font forcément rêver : BOURSE : l'action BERKSHIRE HATHAWAY du milliardaire américain Warren BUFFET (au départ simple petit boursicoteur) a augmenté de 4 millions de % depuis sa création en 1965. CRYPTOMONNAIES : le nombre de crypto milliardaires a explosé l'année dernière ; DIAMANTS : une société minière a découvert en 2024 en Afrique, le 2° plus gros diamant de l'histoire ; OR : la Chine a mis à jour l'année dernière le plus grand gisement d'or de la planète ; CUIVRE : toujours dans l'empire du milieu, la plus grande mine de « métal rouge » au monde a été découverte au Tibet en 2024. Que ça plaise ou non l'Homme - d'Elon MUSK à Jeff BEZOS (le patron d'Amazon vient d'envoyer une fusée de 32 étages dans l'espace ) (2) sera toujours *la tête dans les étoiles, les pieds sur terre... et sous terre ; à la recherche de l'Eldorado, cette contrée imaginaire riche en or et en pierres précieuses*; à la recherche de la rivière PACTOLE charriant selon la mythologie, des paillettes d'or qui ont fait la richesse de CRESUS. Dans cette quête, l'Homme serait-il à la recherche de l'Age d'Or dont nous parle OVIDE dans sa cosmogonie, « *qui est l'âge de la vertu, de la justice et du bonheur ?* »(3) Mais le poète latin dans ses Métamorphoses, raconte aussi dans un apologue l'histoire du Roi MIDAS(4) qui demande au dieu BACCHUS(5) « *que tout ce qu'il touche soit transformé en or* » et le roi se retrouve à mourir de faim. Moralité : Drill baby drill (creuse bébé creuse) gratte (jeux de grattage) ; coche (loteries) ; parie sur la roue qui tourne ( roulette, machines à sous, loteries) ou sur les chevaux qui courent sur les hippodromes....mais fait le avec modération et responsabilité pour ne pas finir comme ICARE(6)

(1) : Cette politique a du plomb dans l'aile, depuis que «*le tandem MACRON -KOHLER* » (\*) a imposé la *privatisation de la Française des jeux en 2019* », « *une très mauvaise affaire pour l'État (380 millions) selon un rapport parlementaire de mai 2024 malgré l'augmentation de la soulte (97 millions) exigée par la Commission Européenne après 3 ans d'enquête* »(\*\*). (\*) Voir le portrait de Alexis KOHLER (*secrétaire général*

*de l'Élysée depuis 8 ans qui vient de rejoindre la Banque Société Générale (Alexis KOHLER rejoint la société générale dans un contexte tendu « Gestion de Fortune, 28 mars 2025) « cet étrange personnage » selon Anne Sophie MERCIER (Prise de bec : « Alexis KOHLER : Ici l'ombre ! : il prend mal la lumière et ne l'aime guère. Le secrétaire de l'Élysée préfère agir à l'abri du château »( le canard enchaîné n°5440 , 12/2/2025,page 7, Anne Sophie MERCIER)\*\*) : « Aides d'État : à Bruxelles, la FDJ s'en tire à bon compte » ( Fabienne SCHMITT, les échos, 4/11/2024, page 22)*

(2) « *La fusée New Glenn du patron d'Amazon réussit son décollage et sa mise sur orbite La fusée New Glenn de l'entreprise du milliardaire américain Jeff Bezos a réussi son décollage ce jeudi 16 janvier et atteint la zone d'orbite de la Terre. Son concurrent, Elon Musk, l'a félicité sur les réseaux sociaux* ». ( L'Union, Geoffrey GAYE , 16/I/2025)

(3) Ovide , Métamorphoses, Hatier classique, 1996, Le déluge , page I9

(4)« Midas et l'or du Pactole » ibidem : Ovide , Métamorphoses, Hatier classique, 1996, Le déluge , page 62,63

(5) Bacchus nom romain du Dieu du vin qui correspond à Dionysos dans la mythologie grecque.

(6) Dans la mythologie grecque, Icare est le jeune homme qui, avec son père Dédale, s'échappe du labyrinthe en volant avec des ailes de plumes et de cire. Le rêve de liberté, de voler vers l'infini, le fait s'élever trop près du soleil, jusqu'à ce que la chaleur fasse fondre la cire, et qu'il chute tragiquement

---

**2024 : une année de *gambling bashing* avec l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ)**

---

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN jr., Sociologue.  
Centre Max Weber (CMW), ISH, Université Lumière,  
Lyon II**

----  
**Avril 2025**

---

**Gambling bashing : dès le début de l'année 2024 « Isabelle FALQUE PIERROTIN a prôné une économie ludique punitive**

**1 : En 2024, nous avons publié un article (1) intitulé : « Isabelle FALQUE PIERROTIN prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire sur les ondes de Radio France »** (2) La patronne de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) expliquait sur France Inter de manière totalement surréaliste :

- aux opérateurs comment ils doivent métamorphoser leur modèle économique : « *plus de joueurs qui jouent moins* »
- aux joueurs pourquoi ils doivent jouer : « *pour le plaisir* » ..mais pas pour gagner de l'argent, améliorer l'ordinaire, décrocher le gros lot, changer de vie

La responsable de l'ANJ signalait par ailleurs sa volonté liberticide :

- d'interdire, limiter, bannir... la publicité pour les jeux
- de dégraisser le mammoth Française Des Jeux, pour pas que les autres opérateurs « *sur stimulent le joueur* »

**2 : Reprenant ensuite aveuglement des chiffres de la doxa du jeu pathologie**, construits à partir de la taxinomie du DSM - *manuel controversé de la psychiatrie américaine* - le « docteur » (SIC) Isabelle FALQUE PIERROTIN affirmait qu'il y avait « *400 000 joueurs excessifs qui relèvent de la pathologie* » ou « *d'un traitement psychiatrique ou médicamenteux* » !! Pourquoi pas des électrochocs ? Les millions de français joueurs apprécieront cette pathologisation abusive outrancière de la population ludique nationale. La patronne de l'ANJ donnait trois ans aux opérateurs pour se débarrasser de ces malades du jeu, « *qui génèrent 21% du PBJ* ». De manière tout aussi alarmiste, le régulateur indiquait qu'il y avait « *1,4 million de joueurs problématiques\**, *générant 38 % du PBJ* ».

*\*Nous avons expliqué plusieurs fois dans différentes contributions, que la doxa du jeu pathologie maladie cherchait à créer un business autour du jeu compulsif. Mais constatant que le nombre de joueurs addicts était extrêmement réduit, elle a modifié sa taxinomie avec une « fourchette » plus large, définissant une nouvelle catégorie : « les joueurs susceptibles de tomber dans l'addiction ». D'où le nouveau chiffre inflationniste de 1,4 millions de joueurs problématiques. A ce niveau de supercherie, seul l'humour de l'artiste GAD ELMALEH sauve : « ce n'est plus une fourchette, c'est un râteau » Plus fondamentalement et plus sérieusement, nous avons expliqué depuis longtemps\*, et encore récemment\*\*, le danger scientifique et épistémologique qu'il y avait d'aborder les jeux d'argent à travers la problématique de l'addiction. Car une fois acceptés comme entité morbide individualisée, ces jeux sont systématiquement analysés comme des formes plus ou moins aiguës de jeu pathologique.*

(\*« *Le jeu excessif est-il vraiment pathologique ?* : MARTIGNONI-HUTIN, 2011) (3)

(\*\*)*«Le jeu excessif est-il une addiction ?»* : MARTIGNONI-HUTIN, 2022) (4)

-----

**3 : Dans cette même interview** , la Présidente de l'ANJ indiquait , pour tenter de justifier ces chiffres propagandistes de millions de personnes « drogués » du jeu : « *nous avons des indicateurs précisant que le pourcentage de joueurs excessifs augmente....* » Et la responsable de citer benoitement dans la foulée .....le nombre *d'interdits de jeu* : 70 000. Sans se rendre compte de l'énormité du différentiel vis à vis des chiffres précédents. Le site « officiel » data. Gouv comptabilisait lui 46 000 interdits en 2022. Une mention précisant : « *source ANJ, dernière mise à jour 11 janvier 2023, fréquence de mise à jour non respectée* » Passons. Même si l'on retient l'estimation haute du régulateur, que représente 70 000 interdits de jeu pour une population de plus de 30 millions de joueurs ? Un épiphénomène, comparé aux chiffres véhiculés depuis des années par la doxa du jeu pathologique & certaines associations de « 400 000 joueurs excessifs et de 1,4 million de joueurs problématiques » et repris ici aveuglement par Isabelle FALQUE PIERROTIN

En outre, comme nous l'avons analysé dans différents articles (\*) le fait que cette *curieuse maladie* du jeu, semble *curieusement* avoir du mal à trouver ses malade, corrobore le fait que ces chiffres - repris sans précaution par la patronne de l'ANJ - apparaissent approximatifs, mensongers ?, flous. Et comme chacun sait : quand c'est flou...

(\*) = (« *L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades* » ( MARTIGNONI-HUTIN , 2019) (5) ; «*Recherche joueurs addicts.... désespérément* » MARTIGNONI-HUTIN 2020 (6)

En réfléchissant à ce brouillard entourant le jeu addictif ( *définition, nombre de joueurs concernés, maladie qui a du mal à trouver ses malades...*) - opacité qui permet aux addictologues spécialisés sur le jeu compulsif, manipulation, instrumentalisation.... - nous nous sommes souvenus d'une phrase relevée dans un ouvrage dénonçant l'idéologie scientiste et mercantile du DSM. Elle disait ceci : « *avant de soigner les malades, il faut vendre la maladie* » L'ANJ, son collègue , sa Présidente, la doxa du jeu pathologie maladie, Jean-Michel COSTES (membre du Collège de l'ANJ) ont tout fait durant l'année 2024 pour la vendre cette maladie du jeu.

Dans le même ordre d'idées, signalons le lobbying effectué par un laboratoire danois de l'industrie pharmaceutique (Novo Nordisk) afin d'obtenir le remboursement de son remède contre l'obésité (le Wegovy). Dans le cadre d'un groupe de travail sur l'obésité à l'Assemblée Nationale, Novo Nordisk souhaitait être auditionné comme *think tank*, nous dit la députée Sabrina SEDAIHI qui précise : « *leur obsession était que l'obésité soit reconnue comme maladie, pour avoir plus de clients* » (7)

Mais la Présidente de l'ANJ ne s'est pas contentée de cette interview pour déstabiliser l'économie ludique, multiplier les mesures liberticides, - *réglementations*, « *décisions* », « *recommandations* » - visant à réduire, restreindre, contraindre le secteur des jeux d'argent, sans trop se soucier des conséquences sur les opérateurs, sur les joueurs. Tout au long de l'année 2024 - avant, pendant et après la période estivale - le régulateur a poursuivi de multiples façons son *gambling bashing*, y compris sur son compte X twitter. Orientations qui commencent dès qu'on tape « ANJ » sur Google.

**Gambling bashing : dès qu'on tape « ANJ » sur Google, deux formules apparaissent : INTERDICTION : DEMANDER A ETRE INTERDIT\***

*\*Interdits de jeu volontaire : en matière de jeux d'argent les pouvoirs publics ont poussé très loin la protection des joueurs, la protection des enfants, alors que d'évidence la malbouffe, l'exposition des enfants à la pornographie, constituent des problèmes de santé publique prioritaires, bien avant les jeux d'argent et le jeu des mineurs*

Quand on tape « ANJ » sur le célèbre moteur de recherche, deux mentions apparaissent :

1. « Interdiction de jeu :
2. Demander à être interdit : attention....

Bienvenu dans le monde merveilleux des jeux d'argent vu par l'ANJ. Le « prosélytisme » ludique (SIC) du régulateur commence par.... *une interdiction*. Symboliquement l'image est forte. La page « d'accueil » du régulateur débute par « *une invitation à se faire interdire « de jouer à des jeux d'argent*

Bien sûr derrière cette annonce, est soulevée la question *des interdits de jeu volontaires*. Depuis janvier 2021 l'ANJ a simplifié la procédure. Le nombre d'interdits n'a pas explosé pour autant. La doxa du jeu pathologie maladie - qui a du mal à trouver ses malades - « gémissait » depuis longtemps sur cette question, affirmant *que les joueurs avaient peur, n'osaient pas... se faire interdire*. Nous nous souvenons d'une intervention de Jean Michel Costes (membre du Collège du l'ANJ) qui allait dans ce sens, lors d'un colloque à l'Assemblée Nationale ou nous avons été convié par la députée Olga GIVERNET. Au lieu de se remettre en question, de réinterroger le concept du *jeu d'argent comme addiction sans substance*, JM Costes mettait en accusation les joueurs *qui n'osaient pas se faire interdire, ne faisaient pas la démarche pour se faire soigner etc...*

Plus besoin désormais de passer par la police des jeux pour se faire interdire. Ce qui en réalité contrairement aux apparences n'est pas forcément une bonne chose. Depuis des lustres la sous-direction des courses & jeux, faisait tout un travail discret autour des interdits. Les casinos et la police des jeux n'ont pas attendu les addictologues pour rencontrer les joueurs ( leur conjoint, leur famille) les protéger, les conseiller, les moduler, les raisonner. Ce *travail de terrain* a probablement peu ou prou disparu, avec la dématérialisation de l'interdiction.

Les joueurs qui ont des problèmes de jeu, ne veulent plus jouer pour différentes raisons - mais n'ont pas la force mentale, psychologique d'être raisonnable, de jouer moins ou de ne plus jouer du tout - peuvent se faire interdire pour une durée de trois ans. Une simple demande sur internet suffit désormais (8) Et les pouvoirs publics ont poussé très loin la protection des interdits de jeu. Si au bout de trois ans le joueur ne se manifeste pas, son interdiction perdure par tacite reconduction. Que demandez de plus ? Nous sommes ici dans un *principe de précaution* poussé à l'extrême. Dans aucun autre domaine, l'autorité publique n'est allée aussi loin dans la protection du consommateur - ici le joueur - y compris contre lui-même.

- Impossible - pour ne prendre que trois exemples emblématiques - de se faire interdire de coca-cola, de macdo, de merguez - dont un dossier récent de « 60 millions de consommateurs » (9) précisait « que c'était souvent un joyeux mélange de colorants, de conservateurs, d'arômes artificiels, bourré de sel, nappé de sirop de glucose avec du gras de bœuf récupéré sur des carcasses, le tout emballé dans du boyau synthétique ! » (10) . Alors que d'évidence la malbouffe - cause d'obésité et de maladies - constitue un problème de santé publique majeur bien avant les jeux d'argent. Et pas seulement aux ETUN ou - comme chacun a pu le constater avec dégoût depuis des années dans les films, séries tv et autres images qui viennent d'Amérique - le phénomène des « gros » apparaît récurrent, pathétique, obscène, mais surtout dramatique. Y compris désormais dans l'armée américaine, qui refuse de les recruter (11)

- Sur ce registre, signalons que :

- le pays de la liberté & du paradoxe,
- le pays de la violence & de la démocratie cher à TOCQUEVILLE
- ce pays qui, ne l'oublions jamais, nous a sauvé de la barbarie nazie ( « si les ricains n'étaient pas là nous serions tous... ») - avec les Russes (Stalingrad) et les anglais ( CHURCHILL)
- ce pays qui (phénomène TRUMP) inquiète de plus en plus certains observateurs avertis. Dans son dernier ouvrage -

« La Nouvelle Guerre de Sécession » - Guillaume DEBRE dresse un tableau alarmant de ce pays « ultra polarisé »(12)...

vient de propulser à Wall Street dans des sommets boursiers, la société pharmaceutique ELI LILLY. Car ce fabricant de produits pharmaceutiques contre l'obésité, a décidé de vendre son médicament pour perdre du poids à moitié prix . « Si la perte de poids promise par Eli Lilly est de plus de 20% , le gain est avant tout pour l'apothicaire « (13)

- Sur un autre registre, l'exposition des enfants aux écrans, - notamment à la pornographie - « qui augmente de manière exponentielle » (14) selon Paul STANFIELD président de l'institut écossais Childlight qui parle « de pandémie mondiale restée cachée trop longtemps » (15) ) - constitue certainement la aussi « un enjeu de santé publique de plus en plus urgent » (16) bien avant le jeu d'argent des mineurs dont se gargarise l'ANJ depuis des mois. Isabelle FAULQUE PIERROTIN a signé en 2024, une nouvelle convention avec l'UNAF sur ce sujet.

- Le Royaume Uni lui a bien compris ces deux priorités. Il veut non seulement « devenir l'endroit le plus sûr pour les enfants » en matière d'internet (17) mais aussi s'attaquer « de front à la publicité pour la malbouffe » (18)

- Certes, les choses bougent aussi en France - par exemple dans le domaine des boissons sucrées - mais de la pire des manières : en imposant récemment une forte hausse de la taxe soda »(19). Cette mesure « s'apparentant à une taxe de pure rendement budgétaire » (20) - doit rapporter 800 millions (contre 400 millions auparavant). Cette fiscalité liberticide a été soutenue par la députée du Rhône Sandrine RUNEL (socialistes & apparentés) Au lieu de taxer de manière punitive, le législateur aurait pu demander leur avis aux consommateurs, aux professionnels du secteur qui draine de nombreux emplois ( fabrication 11 000 salariés, 40 usines ; betteraviers, grossistes en boissons, bistrots , restauration : 15 000 salariés) et trouver une solution intermédiaire positive respectant la liberté des consommateurs sans la déresponsabiliser. Par exemple : 1 : en généralisant la boisson équivalente sans sucre ( coca 0%). Ainsi le consommateur a la choix mais c'est aussi de sa responsabilité ; 2 : en distinguant les sodas , des jus de fruits, qui vont eux aussi être frappés par cette surtaxe

**En 2024 : Avant, pendant et après la période estivale : le gambling bashing du régulateur a continué**

- **Avant la période estivale**, l'ANJ a multiplié les contraintes en direction des opérateurs, avec de nouvelles mesures autoritaires, pour la Lutte Contre le Blanchiment d'argent & le Financement du Terrorisme(LCB-FT). Nous avons dénoncé dans différents contributions cette suspicion, soulignant :

- que pour blanchir les réseaux mafieux utilisaient sans doute d'autres canaux, que les petites mains des joueurs de machines à sous ou celles des turfistes

- que TRACFIN (*acronyme de Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits FINANCIERS clandestins*) et le GAFI (*Groupe d'action financière, organisme mondial de surveillance du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme*) avaient d'autres moyens que le contrôle des espaces de jeu, pour s'informer et lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Quand des entités criminelles blanchissent à grande échelle l'argent de la corruption et du trafic, elles utilisent les banques, non les guichets de la FDJ, les machines à sous dans les casinos ou *le bar tabac PMU de la rue Clichy ou celui de la rue des Martyrs* ! Deux exemples :

- L'affaire de la banque scandinave NORDEA BANK. Elle a été condamnée à verser 35 millions de \$ pour mettre fin aux investigations de la justice américaine sur ses lacunes... en matière de lutte contre le blanchiment(21).

- Celle de la TORONTO DOMINION BANK (6° banque d'Amérique du nord) *qui « vient d'écoper aux États Unis d'une sanction de 3 milliards de \$ pour ses manquements à la lutte anti blanchiment, qui ont facilité la tâche de narcotrafiquants mexicains écoulant du FENTANYL aux États Unis»* (22) Une drogue responsable de la mort de 500 000 américains (23) qui passe aussi par le Mexique. D'où l'activisme de D. TRUMP pour sécuriser la frontière américano-mexicaine, avec la complicité salubre tardive de la Présidente du Mexique qui s'est engagée à déployer 10 000 gardes nationaux.

**Vacances à Vienne : Haro sur les jeux de grattage !**

***En juin, la présidente de l'ANJ a fait une petite pause, en prenant « quelques jours de vacances à Vienne. Mais là aussi, c'était pour envisager de restreindre, encadrer, prohiber (?) les jeux de grattage, avec d'autres régulateurs (Autriche, Allemagne, Portugal, Espagne, Angleterre). Après deux rudes journées de travail, un communiqué laconique a été publié. Isabelle FALQUE PIERROTIN ne s'est pas déplacée pour rien :***

**« En ce qui concerne les jeux de grattage, les régulateurs autrichien, français, espagnol et britannique ont constaté une importance significative de ce type de jeux dans leurs juridictions. Ils peuvent sembler inoffensifs au public, sont souvent partagés entre parents et mineurs, mais sont un produit de jeu qui comporte des risques. Compte tenu de ces considérations, les régulateurs autrichien, français, espagnol et britannique s'engagent aujourd'hui à travailler ensemble afin d'assurer la mise en œuvre effective de leurs réglementations nationales pour la protection des joueurs, en particulier pour les mineurs qui ne devraient pas être initiés aux jeux d'argent par le biais de ce type d'offre. ( anj, 24/6/2024) confer annexe 8**

**Il ne serait pas étonnant que dans quelques mois, de nouvelles mesures liberticides soient imposées à la FDJ et aux autres opérateurs européens qui commercialisent des cartes à gratter. On se souvient que la doxa du jeu pathologie maladie - notamment l'addictologue Jean Michel Costes, membre du collège de l'ANJ et l' association SOS joueurs - ont participé à une campagne médiatique néo-prohibitionniste virulente contre les jeux de grattage, avec la complicité du journal Libération, quotidien qui depuis des lustres, mène un travail propagandiste pour la légalisation du shit, l'installation de salles de shoot, de crack...**

- **Pendant la période estivale** , la présidente de l'ANJ a poursuivi son travail de *gambling bashing*. Elle a de nouveau enfoncé le clou pour associer les jeux de hasard à une drogue, en signant le 23 juillet une convention de partenariat avec... Catherine DELORME, Présidente de la Fédération Addiction (24) Bienvenu dans le monde ludique merveilleux de l'ANJ, qui veut au forceps *pathologiser une pratique sociale et culturelle ancestrale*. (confer annexe 4) La responsable de l'ANJ semble passer beaucoup de temps *dans ses bureaux parisiens*, avec des associations familiales, des addictologues...Ne devrait-elle pas plutôt aller *sur le terrain, en province*, en France, dans les quartiers, à la campagne, dans les espaces de jeu, à la rencontre des joueurs, des opérateurs, des personnels qui travaillent dans l'économie ludique ; dans les communes de la Métropole et celles des DOM TOM, pour s'entretenir avec des élus des territoires, qui savent ce que cette

économie apporte à leur région, ville, département, ....comme elle l'a fait timidement au début de son mandat ?

- **Après la période estivale,** Isabelle FALQUE PIERROTIN a, dans le même ordre d'idée, ( confer ANNEXE 5) signé une nouvelle campagne de prévention sur le jeu excessif, le jeu des mineurs, avec Marie André BLANC, présidente de l'Unaf (Union nationale des associations familiales) (anj actualités, 18/9/2024). Est-ce le rôle de l'UNAF d'intervenir comme une *police des Famille dans* la socialisation ludique contemporaine, de s'ingérer dans la politique des jeux nationale ? Dans le communiqué de cette convention, l'ANJ cite à nouveau les mêmes chiffres propagandistes « *En 2019, l'Observatoire des Jeux estimait à 1,4 million le nombre de joueurs à risque, dont 400 000 de niveau excessif. Le jeu problématique génère plus de 38 % du chiffre d'affaires du secteur et 21 % pour les seuls joueurs excessifs. D'autres études ont montré une pratique des jeux d'argent avérée et importante chez les mineurs* » A voir ! Nous contestons ces chiffres, notamment :

- quand ils sont produits par la doxa du jeu pathologie maladie en conflits d'intérêts.

- quand ils concernent *le jeu des mineurs*. Interdit, donc par définition difficile voire impossible à mesurer et même à évaluer ( *ou alors il faudrait confier ce type d'enquête à des sociologues qui respectent rigoureusement les préceptes épistémologiques de toute quête scientifique*)

- quand ils proviennent de *questionnaires santé*, et/ou de *sondages* financés par le régulateur, très friand d'enquêtes rapides, auto administrées, réalisées en ligne par Harris Interactive. Institut de sondage, certainement rigoureux mais qui ne va chercher à déplaire à *ce bon client proche de l'État qu'est l'ANJ*.

- **Remarques sur les nombreuses conventions que signent le régulateur :** L'ANJ semble *l'endroit à la mode* ou associations familiales moralistes , associations anti-jeu et/ou de protection des joueurs ( *souvent créés comme en France par d'anciens joueurs ou femmes de joueurs ; comme aux ETUN l'association Gamblers Anonymous, fondée par d'anciens joueurs*) addictologues, lobbyistes du monde de l'addiction qui cherchent des relais de croissance (après la drogue, les jeux d'argent ) se bousculent pour :

- 1 : médicaliser, moraliser les jeux d'argent ;

- 2 : influencer sur la politique des jeux de la France, tout en exploitant directement ou indirectement *le business du jeu compulsif*, ou en cherchant des subventions publiques. La Cour des comptes devrait s'intéresser à ce petit monde. Ces organisations ne manquent pas d'air et de contradictions.

Elles souhaitent que l'argent du jeu finance leurs activités, qui visent à détruire peu ou prou l'économie ludique.

- Si, comme l'affirme la doxa, *les joueurs addicts* sont si nombreux (plus de 400 000) les joueurs *susceptibles de tomber dans l'addiction* encore plus nombreux (1,4 million) pourquoi n'exploite-t-elle pas le business du jeu compulsif ? Il devrait être juteux avec tous ces malades du jeu. Pourquoi ne se contente-t-elle pas *de soigner* ces milliers... millions ( ? ) de français accros aux jeux d'argent ?

- Mais nous devons aussi interroger la Présidente de l'ANJ, qui déroule en permanence le tapis rouge à cette doxa et reprend l'idéologie sanitaire de certains addictologues ? A moins qu'elle ait un a priori personnel contre les jeux d'argent (ce qui n'est pas totalement à exclure) il est pour le moins étonnant *qu'un grand serviteur de l'État comme Isabelle FAULQUE PIERROTIN* - qui par définition a le sens de l'État - accorde autant d'importance à ces groupes de pression néo prohibitionnistes, qui se moquent bien des joueurs, de l'économie ludique et de cette pratique culturelle ancienne qui concerne plus de 30 millions de Français

---

En 2024 le *gambling bashing* de l'ANJ s'est affiché également en permanence sur son compte X, régulièrement actualisé mais qui revient toujours *au même*, dans une redondance infantilisante s'apparentant à du bourrage de crâne. Citons certains messages postés en août 2024 sur la page twitter du régulateur, qui enfoncent des portes ouvertes :

- Sur la formule « se refaire » : « *Il ne faut pas jouer pour se refaire après la perte d'un gain. Vous ne pourrez pas être sûr de retrouver votre mise de départ, et vous pourriez vous retrouver avec une série de pertes qui vous mettrait dans une situation difficile* ». Message accompagné d'un dessin, montrant un marteau qui casse une tirelire accompagné d'un slogan « *conseils pour un jeu plus sur : ne pas essayer de récupérer ses pertes* » (Publié sur X par l'ANJ, août 2024 »)

- Sur le thermomètre intéressé de la doxa du jeu pathologie maladie issu du DSM « *Pour que jouer reste un plaisir, gardez la main sur votre jeu ! En cas de doute sur votre pratique de jeu, un test gratuit et anonyme est disponible* . Publié sur X par l'ANJ le 14 août 2024, accompagné d'une photo montrant un jeune joueur inquiet en train de s'auto évaluer, pour savoir ipso facto en 3 secondes s'il est malade du jeu. Avant de *soigner les malades du jeu il faut vendre la maladie* du jeu, persuader le joueur et son entourage, qu'on peut savoir par un simple QCM auto-administré si l'on est malade du jeu.

- Sur les paris sportifs : « *Aucun résultat sportif ne peut être prédit par avance. Divers faits de jeux peuvent entrer en compte*

(météo, blessure...) en plus d'une performance inattendue de l'adversaire. Ne surestimez pas votre expertise ».( Publié sur X par l'ANJ, 21 août 2024.)

**FLUTE , Isabelle FALQUE PIERROTIN s'est à nouveau trompée. FLUTTER, le leader mondial des paris sur le sport, a été fortement impacté en 2024 par les gains des parieurs sportifs**

Face à de telles lapalissades, les parieurs sportifs ont du bien rire. Ils ont également du sourire, quand FLUTTER - le leader mondial des paris sur le sport - a affiché ses résultats 2024 , fortement impactés par les gains des parieurs. Confer l'article :« Le leader mondial des paris sportifs en ligne, impacté par une série exceptionnelle de gains des parieurs : Flutter maison maire de FanDuel a abaissé ses prévisions de CA en raison de gains élevés des parieurs, notamment sur le football américain » (25)

•Extraits :« *De temps en temps ce sont les parieurs qui empochent (...) Flutter a annoncé revoir à la baisse ses prévisions de CA aux ETUN après une série de victoires de ses clients. La saison 2024/2025 de la NFL, la ligue professionnelle de football américaine, a été la plus favorable aux parieurs depuis le lancement des paris sportifs en ligne* » ( 26)

«

**Gambling bashing permanent de l'ANJ en 2024, mais pas un mot sur le « projet équestre » que prépare l'Arabie Saoudite, auquel est associée la filière équine française ( entraîneurs, élevage, chevaux de courses, paris hippiques, PMU...) et la ville de DEAUVILLE**

Aveuglé par son *gambling bashing* permanent, l'ANJ n'a pas rendez - vous avec l'histoire. Elle n'a pas dit un mot à notre connaissance sur le projet équestre historique que prépare l'Arabie Saoudite dans le désert d'AIULA en coopération avec la France, suite à un accord économique culturel signé en 2018 par E.MACRON & Mohamed BEN SALMANE. Cet investissement ( 2 millions de visiteurs, 8500 chambres d'hôtel prévues pour 2030) intéresse - notamment mais pas seulement - la filière équine française, ses nombreux métiers, les paris hippiques, les courses, le PMU, la ville de Deauville..... Certes cette réalisation pharaonique aura des contradicteurs, notamment sur la question écologique. Mais elle est d'importance et soutenue par de nombreuses personnalités : Elie HENNAU DG de France Galop ; Philippe AUGIER maire de DEAUVILLE ; Guillaume HERRNBERGER directeur de l'AFASEC (une filiale des sociétés de courses) ; Jan de CHEVIGNY fondateur de France Cheval service.... : « *Le royaume de MBS compte 130 000 chevaux (..) la France un million d'équidés, dont 210 000 participent à 18 000 courses par an ; « on nous envie* » précise Guillaume HERRNBERGER : « *notre système de courses,*

nos 230 hippodromes ; avec Longchamp, vitrine exceptionnelle ; Chantilly et son centre d'entraînement pour 2500 galopeurs ; sans oublier Deauville précise Elie HENNAU DG de France Galop : (...) creuset de ce qu'ils veulent faire, alliant hôtellerie de luxe, programmation culturelle riche, aéroport, 2 hippodromes, tournoi de polo, concours de jumping, deuxième maison de vente aux enchères de chevaux de course, des haras, des entraîneurs renommés à qui des propriétaires internationaux confient leurs chevaux,. Après Longchamp, DEAUVILLE est l'hippodrome qui accueille le plus de courses de groupe 1, avec des cracks internationaux. Son chic plaît aux étrangers »(.27 )

---

### Dans sa « guerre » contre les jeux d'argent pour :

- protéger 70 000 interdits de jeu... déjà surprotégés ;
- surveiller - dans une sorte de *police des famille* (28 ) - la socialisation ludique des mineurs ( *souhaitons mettre enfants et adolescents dans une bulle hygiénique aseptisée improbable, pour qu'ils échappent à toute éducation ludique, qui est aussi une éducation à la perte, à la responsabilité ?*)
- contrôler la socialisation ludique intergénérationnelle (*composante de la culture populaire, notamment dans le monde hippique et pour les loteries*) ;
- limiter , interdire, censurer la publicité pour les jeux de hasard ....

Isabelle FALQUE-PIERROTIN la Présidente de l'ANJ , *la doxa du jeu pathologie maladie et un addictologue comme JM Costes ( membre du Collège de l'ANJ) en prônant une économie ludique punitive* (29) ; -ignorent tout un éco système, une histoire, une culture.

•**C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la filière hippique nationale**, qui possède un savoir-faire, une expérience, des infrastructures uniques en Europe (235 hippodromes dont 224 régionaux, « *l'hexagone totalise la moitié des hippodrome européens* ») (30) et une notoriété internationale, que peu de pays possèdent. *Le gambling bashing permanent* de l'ANJ contre les jeux d'argent et contre le monde hippique, devrait particulièrement inquiéter le Sénat. Le Palais du Luxembourg s'est toujours intéressé à cette filière, connaissant son importance dans les territoires. Chacun se souvient des rapports remarquables et remarqués de François TRUCY (*qui a*

94 ans continue de publier ( 31 ) il était sénateur. La profession de son côté a toujours souligné son ancrage rural. Que serait cette filière, ces hippodromes, s'il n'y avait pas les courses (le côté agonistique & esthétique du *spectacle des courses*) les paris hippiques, les millions de turfistes , petits ou gros - (environ 3 millions d'après Emmanuelle MALECAZE DOUBLET la sémillante directrice générale du PMU(32) - qui chaque we, chaque jour, dans 13 000 points courses (Bar PMU et bistrot PMU) font leur papier, valident leurs paris, vont sur les champs de courses, regardent Equidia (33) et financent cette filière ? Dans le monde du cheval : élevage, crack (*poulain préféré dans une écurie de courses*), activités équestres, achat et vente de *yearling*, courses, paris hippiques.... sont étroitement liés aussi bien en France qu'à l'international. Et l'argent du « TURF » (*mot dérivé du vieil anglais turf : « sol herbeux, gazon »*) ne va pas uniquement dans la poche des turfistes ou celles des propriétaires. Il a parfois des retombées philanthropiques. C'est le cas avec le Prince AGA KHAN, figure bien connue « *pour son implication dans le monde hippique* » (34), qui vient de décéder à 88 ans

### **Le Prince AGA KHAN, une figure emblématique du monde hippique connu pour ses actions philanthropiques**

« *Le prince Karim Al Hussaini AGA KHAN a construit des hôpitaux, des logements , des coopératives dans les pays démunis. Son fond pour le développement compte 90 sociétés avec un CA de 4,5 milliards de \$. A Chantilly le mécène a apporté 70 millions pour rénover le musée vivant du cheval, l'hippodrome.... Sa fille Zahra (..) est très présente sur les champs de courses comme sur les centres d'entraînement ou courent les 220 chevaux de la famille (...). AGA KHAN a fait prospérer l'élevage de pur-sang dans ses haras en Irlande et en Normandie qui totalisent 160 poulinières et emploient 150 personnes (..) coté courses il a fait travailler des jockeys stars YVES SAINT MARTIN, CHRISTOPHE SOUMILLION, « AGA KHAN aura remporté près de 2700 victoires dans des courses en France grâce à des champions comme ZARKAVA. Et DALAKHANI « souligne France Galop. Présent depuis longtemps dans la vente aux enchères des chevaux de courses , il était, depuis 2006, le premier actionnaire de la maison ARQUANA aux côtés de DASSAULT (source : « Martine ROBERT, les échos, 6/2/2025 (35)*

### **Le jeu vidéo BALATRO qui connaît un succès fulgurant s'inspire d'un jeu d'argent emblématique : le poker**

- Cette interconnexion réciproque entre éco système et culture ludique, se retrouve également parfois dans deux secteurs

économiques importants : l'industrie des jeux vidéos ( *qui pèse 200 milliards de \$ au niveau mondial*) (36) , l'industrie casinotière et les opérateurs en ligne qui exploite le poker. Le jeu d'argent par excellence avec son histoire, sa culture, ses symboliques, son vocable spécifique haut en couleur. Récemment, un inconnu canadien ( pseudo LOCALTHUNK. ) (37) a lancé un jeu très original (BALATRO)qui s'est vendu à plusieurs millions d'exemplaires en moins d'un an « *Une réussite XXL à ranger dans la catégorie des « one man studios »* (38 ) Ce jeu de cartes reprend les règles du poker, que le joueur peut tordre avec de la triche ou des jokers. Il est clair, qu'outre les qualités techniques, esthétiques, intellectuelles, ludiques de ce jeu, son succès vient qu'il se déroule dans le domaine fascinant du poker, à tel point que son concepteur a rédigé dans son testament, un article précisant que « *la propriété intellectuelle de BALATRO ne pourrait jamais être vendue à une entreprise de jeu ou à un casino* » ( source , Nicolas RICHAUD les échos, 4/2/2025

-----

### **A la recherche du filon miraculeux : Drill baby drill (creuse bébé creuse)**

En 2024 , il y a eu quelques « coups de chaud » dans le champ ludique, parfois surprenant (A), heureux (B) ou malheureux (C)( voir ci-dessous A,B,C). L'actualité a montré également, que les joueurs étaient toujours à *la recherche du filon miraculeux* à travers les jeux d'argent, mais qu'il y avait d'autres filons exploités par l'homme *pour faire de l'argent*, qui font forcément rêver :

- (D) BOURSE : l'action du milliardaire américain Warren BUFFET (au départ simple petit boursicoteur) a augmenté de 4 000 000 % l'année dernière ! Vous avez bien lu 4 millions de % !!
- (E) : CRYPTOMONNAIES : le nombre de crypto milliardaires a explosé en 2024 ;
- (F) : DIAMANTS : l'année dernière, une société minière a découvert en Afrique le 2° plus gros diamant de l'histoire ;
- (G) : OR : la Chine a mis à jour en 2024, le plus grand gisement d'or de la planète ;
- (H) CUIVRE : toujours dans *l'empire du milieu*, la plus grande mine de *métal rouge* au monde a été découvert l'année dernière au Tibet
- Voir ci-dessous D,E,F,G,H

Moralité, immoralité..., que ça plaise ou non..., l'Homme - d'Elon MUSK à Jeff BEZOS (*le patron d'Amazon vient d'envoyer une fusée de 32 étages dans l'espace !!*) (39 ) - sera toujours *la tête dans les étoiles et les pieds ...sous terre* à la recherche :

- de l'Eldorado, cette contrée imaginaire riche en or et en pierres précieuses ;
- de la rivière Pactole, qui charriait selon la mythologie des paillettes d'or qui ont fait la richesse de Crésus

Conclusion : *Drill baby drill* (creuse bébé creuse) (40) ; gratte (jeux de grattage) ; coche ( loteries) ; parie sur la roue qui tourne ( roulette, machines à sous, loteries) ou les chevaux qui tournent sur les hippodromes.

### **Les « coups de chaud » dans le champ ludique, parfois surprenant (A), heureux (B) ou malheureux (C)**

- **A** : Il a fait parfois très chaud l'été dernier, notamment à Las Vegas. L'ex capitale mondiale *des jeux* a battu son record de chaleur le 7 juillet 2024 : 49° à l'ombre ! Chose incroyable, « certains touristes éméchés ont fini aux urgences, brûlés au 2° ou 3° degré, après être tombés sur l'asphalte. Quand la température extérieure est de 46°, celle du goudron dépasse les 71° » (41)

- **B** : Difficile de dire si cette canicule a profité aux 200 casinos Français. Havres de paix climatisés, qui attirent de nombreux touristes venus de l'hexagone ou de l'étranger, et fréquentent les casinos *resort* des groupes Barriere, Partouche...pour jouer, se restaurer, boire, danser, faire des rencontres, assister aux nombreux spectacles proposés, se prélasser dans les palaces haut de gamme qui jouxtent les établissements de jeu, de Deauville à Évian en passant par Bordeaux, Biarritz, Nice, Canne, Divonne, La Baule, Aix en Provence, Lille, ... Une chose est certaine. Parmi les coups de chaud heureux de l'été 2024, il y a l'histoire de ce joueur néophyte, gagnant 135 000 euros au casino Les Princes à Cannes, pour une modeste mise de 5 euros : « C'est sans doute ça qu'on appelle un "coup de chance". Ce vendredi 9 août, un jackpot de 135.000 euros a été remporté au Casino Les Princes. Le joueur avait misé 5 euros. Une jolie culbute qui équivaut à 27.000 fois la mise ! La personne ayant remporté ce gain fréquente très rarement les casinos. Après deux échecs à l'Ultimate Poker, il a décidé de participer au jackpot affiché à 130.059 euros, "Même s'il était pessimiste, pensant que "ça ne tombera jamais", indique l'établissement. Le sort en a décidé autrement : une combinaison gagnante Flush Royale, lui a permis de remporter 5.000 euros, et ensuite c'est le grand Jackpot qui lui a tendu les bras. » (42+annexe 2 )

- **C** : Parmi les coups de chaleur malheureux de l'été, signalons l'amende infligée par l'Autorité de la concurrence , à la

Confédération Nationale des Buralistes(CNB) présidée par Philippe COY. Ces commerçants diffusent les jeux de la Française des jeux sur tout le territoire, y compris dans les plus petites communes. Malgré ce réseau dense de proximité, sans lequel la FDJ n'aurait jamais connu un tel succès, l'opérateur de loteries a cru bon d'autoriser en 2013, la vente de tickets de grattage chez 7500 fleuristes FLORAJET. La CNB ne voyant pas cette concurrence d'un bon œil a décidé de « planter » la nouvelle formule d'euro millions lancé en septembre 2016, de « boycotter » la validation des jeux de la FDJ ». L'autorité de la concurrence a rendu son jugement en septembre 2023. Contre toute attente, c'est la CNB qui a été condamné à 750 000 euros d'amende. L'autorité administrative considérant, que c'était : « *une vengeance de la confédération des buralistes pour tenter d'évincer de potentiels concurrents* » « *un abus de position dominante* » (43)

***D'autres filons miraculeux exploités par l'homme :***  
**BOURSE(D) , CRYPTOMONNAIES(E) , DIAMANT(F), OR (G),**  
**CUIVRE (H)....**

- Comme nous l'avons souvent montré dans nos contributions, articles, ouvrages.... les jeux de hasard sont une manière de *joindre l'utile à l'agréable, de faire fructifier son argent...* avec bien évidemment le risque de tout perdre. Les joueurs le savent parfaitement, avant même de jouer. Ce qu'occulte l'ANJ, qui en permanence déresponsabilise et infantilise les joueurs, en voulant les surprotéger. Les joueurs acceptent ce risque, sinon ils ne joueraient jamais. Ce que font d'ailleurs plus de la moitié des français, mais ce qu'oublie la aussi le régulateur, dans sa communication alarmiste pour *lutter contre une pandémie ludique imaginaire*, ou dénoncer *une société ludique totale* qui n'existe pas

- **D** : Tous ces joueurs alchimistes, qui rêvent de *transformer leur argent en or*, n'ont pas forcément eu l'idée d'acheter une action du groupe BERKSHIRE HATHAWAY. Le conglomérat du milliardaire américain Warren BUFFET, a atteint « *1000 milliards de \$ en Bourse* » le 29 août 2024 au New York stock Exchange (44) Il en valait 862 milliards en Mai. Warren BUFFET a perdu son complice boursier Charlie MINGER en 2023 et a adoubé son futur successeur Greg ABEL. Au départ petit boursicotier individuel, celui qu'on nomme « *l'oracle d'Omaha* » (*à cause de ses intuitions pré perceptives, de sa prudence, de son succès sur les marchés financiers* ) a fait croire la valeur boursière de BERKSHIRE HATHAWAY de 4 000 000 %. - vous avez bien lu 4 millions de % - depuis qu'il en a pris le contrôle en

1965 (45) Cet été en pleine canicule, ce *jeune homme vert* de 94 ans continuait de *jouer en bourse* avec succès (46)

- **E** : De la même manière, tous ces joueurs qui cherchent à *faire fortune* dans les jeux de hasard, n'ont certainement pas osé miser leur argent sur les crypto monnaies. Pourtant « *le nombre de crypto milliardaires a explosé en un an* » (47) Il faut dire que si « *selon un rapport de new world wealth et Hanley & Partner le nombre de personnes détenant plus de 1 millions de \$ en crypto monnaie est passé de 88 200 à 172 300, si nombre d'investisseurs en crypto ont fait fortune, d'autres ont beaucoup perdu* » (48) Sur ce registre mystérieux des bitcoins, (*dont TRUMP veut « relocaliser la production aux États Unis » car si « la plupart des bitcoins sont « minés » outre atlantique les infrastructures nécessaires sont ultra majoritairement chinoises* » (49) ) la formule chère aux joueurs ( qui savent souvent se retirer du jeu quand ils gagnent - « *un tien vaut mieux que deux tu l'auras* » - reste une certitude, face à un placement qui reste mystérieux et ressemble à une chaîne de Ponzy\* (\*montage financier frauduleux consistant à rémunérer les investissements des clients par les fonds procurés par les nouveaux entrants)

Pas certain également que les joueurs à la recherche du *filon miraculeux* à travers les jeux de hasard aient eu l'intuition :

- **F** : d'acheter des actions de la société LUCARA DIAMONDA . Ce groupe minier canadien a vu son titre boursier bondir de 40 %, suite « *à la découverte le 21 août 2024 dans la mine de Karow au Botswana, d'une pierre de 2942 carats pesant ½ kilo. Le plus gros diamant de l'histoire après le CULLINAN (3100 carats) (..)* » (50)

- **G** : de placer leur argent dans des mines d'or. En novembre 2024, les autorités chinoises ont annoncé la découverte du *plus grand gisement d'or de tous les temps*, d'une valeur de 80 milliards de \$ (51) Sur le registre des croyances et des superstitions, il y a de nombreux points communs entre la *quête ludique du joueur* et la *recherche du filon miraculeux* des chercheurs d'or. Pierre FAVENNEC correspondant des Échos à DAKAR, raconte que dans la région de KEDOUGOU au Sénégal riche en gisements aurifères, certains orpailleurs qui remontent des sacs de terre pouvant contenir de l'or, se mettent « *des gris-gris autour du cou pour provoquer la chance* » (52) Cela n'est pas sans rappeler les joueurs de bandits manchots que nous avons observés dans les casinos (53) qui mettaient au contact direct de la machine, porte bonheur, fétiches personnels, objets religieux traditionnels ( croix, figure de la Vierge) *...pour faire venir la chance*. C'est soit pour le *métal jaune* - qui reste la valeur refuge par excellence - n'est pas prêt de s'essouffler. « *Les banques centrales se sont de nouveau ruées sur l'or en 2024* » (54) , entraînant une hausse spectaculaire du cours de l'once ( 1282 \$ en 2019, 2863 \$ en 2025) « *La folle ruée vers l'or* propulse le métal jaune à des sommets jamais

atteints. Le cours de l'or frôle ce lundi les 3000 dollars l'once, soit près de 100 000 dollars le kilo, un record. *Le métal jaune* a pris 40% depuis un an. Il tient plus que jamais son rôle de valeur refuge en ces temps de tensions géopolitiques et commerciales. *Le métal jaune* est très populaire chez les particuliers qui cherchent à investir leurs économies, mais aussi chez les banques centrales, particulièrement de pays émergents. » (55) Cette fascination pour le *métal précieux*, sa beauté, sa couleur jaune éclatante, son inaltérabilité au temps qui le rend immortel, ces deux états (il passe de l'État solide à l'État liquide à 1064 degrés) sa perdurance à travers les âges et les cultures) concerne aussi les jeux d'argent. La FDJ a toujours mise en valeur la brillance de l'or dans ses jeux instantanés. Elle continue de le faire actuellement avec sa gamme Illiko et trois jeux « à gratter » ou le métal jaune brille de mille feux et attire le regard des joueurs : « Royaume d'Or » (5 euros, gain maximum 500 000 euros) qui met en scène des couronnes d'or et des *lys dorés* (annexe IO) ; « Bonne Pile » (2 euros, gain maximum 50 000 euros) (annexe 11) illustré de piles de *pièces d'or* scintillantes et « 600 000 CARATS » (5 euros, gain maximum au grattage 600 000€ mais jusqu'à 1 200 000 euros avec l'étape digitale) (annexe 12) ou il faut gratter 15 surfaces en or pour gagner des diamants

- **H** : : ou dans des mines de cuivre. En 2024 dans *l'empire du milieu* au Tibet, la plus grande mine au monde de *métal rouge* a été découverte : 20 millions de tonnes, avec un potentiel de 150 millions (56)

## Conclusion

Ces richesses paraissent inaccessibles au commun des mortels. Reste aux joueurs prudents qui ne veulent pas *mettre tous leurs œufs dans le même panier*, le livret A et les livrets associés (livret de développement durable, livret d'épargne populaire) Sur ce registre, la fête n'aura pas duré. Tout est fait par les pouvoirs publics pour sans cesse baisser le livret A et appauvrir les Français économes. Certes en 2024 « *le livret A avait terminé l'année (2024) en beauté.* (59) » avec une collecte de 21,4 milliards. Mais les apparences sont trompeuses. La collecte avait été de 39,91 milliards en 2023. Le livret d'épargne populaire (LEP) réservé aux ménages modestes, a lui aussi reculé très fortement : 6,8 milliards de collecte en 2024, contre 20,67 en 2023.

Malgré cela, les pouvoirs technocratiques, bureaucratiques, Bercy... - et en premier chef le Gouverneur de la Banque de France François VILLEROY DE GALHAU - étaient à la manœuvre. Le lobby des banques sans doute également (57) car elles ont tout à gagner de la baisse du livret A (58) Résultat ils ont réussi à faire baisser le livret A en février 2025 (son taux est passé de 3% à 2,4%). Cette baisse se poursuivra en aout et

se fera une nouvelle fois, dans le dos des petits épargnants et sur leur dos. (Sur cette baisse scandaleuse du livret - qui concerne de très nombreux Français : 52 millions en possèdent un - imposée par François VILLEROY DE GALHAU, mais à laquelle le nouveau ministre des finances Éric LOMBART aurait pu s'opposer; confer notre article : «Livret A, Jeux d'argent : ce sont toujours les mêmes qui trinquent : les catégories sociales populaires et les classes moyennes. (janvier 2025, 19 pages, 34 notes )Même si « les baisses de rendement du livret A ne se sont pas toujours accompagnées de décollecte « « (60) (selon Philippe CREVEL directeur général du cercle de l'épargne) ; il est fort probable qu'en 2025, cette baisse du livret A fasse sombrer encore plus le moral des français, nuise à leur épargne, sans augmenter pour autant leur consommation. Une décision politique inverse de François BAYROU (augmenter le livret A à 4% comme il devrait l'être si la formule de calcul avait été respectée) aurait certainement déclencher un cercle vertueux : boostant l'épargne de nos concitoyens, leur redonnant espoir & confiance en l'avenir. Ensemble créant un effet psychologique de richesse & de sécurité, favorable à la consommation.

C'est ce que nous avons abordé dans un article précédent (L'État cherche de l'argent ? ça tombe bien les français aussi !) qui prône une fiscalité positive en sollicitant l'argent des français de manière volontaire ( Grand Emprunt, Livret d'Épargne Industrie, Fond souverain ) ou à travers l'impôt ludique, un impôt démocratique indolore pour les non joueurs (Loterie annuelle exceptionnelle au pactole faramineux, comme le font les américains avec le Power Ball, jackpot de 1,33 milliard de dollars en 2024 (61) et les espagnols avec El Gordo, la loterie de Noel, gros lot de 2,7 milliards d'euros en 2024 (62). Confer annexe 9

C'est ce que nous aborderons à nouveau dans notre prochain article ( L'État cherche (toujours) de l'argent (2° partie) ) car la piste du Livret A a été soudainement évoquée par E. MACRON non pour boucler le budget 2025, épurer notre dette publique comme précédemment mais pour faire la guerre à POUTINE et booster le budget de la défense. C'est pour le moins contradictoire et même choquant au moment où le gouverneur de la Banque de France a imposé une baisse du Livret A en février pénalisant 52 millions de Français.. L'annonce présidentielle arrive donc comme un cheveu sur la soupe. Au final dans cette affaire toujours en cours, nos concitoyens peuvent avoir le sentiment légitime d'être pris pour des imbéciles... pour ne pas dire plus.

© Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN j, Sociologue. Centre Max Weber (CMW), équipe TIPO, ISH Lyon, Université Lumière Lyon II, avril 2025, Lyon , France

---

**Notes :**

1. conférer en annexe 1 le résumé de cette contribution
2. Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN : » L'ANJ prône une économie ludique punitive : « Isabelle FALQUE PIERROTIN - la Présidente de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) - prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire & liberticide, sur les ondes de Radio France\* (avril 2024, 43 pages, 11 notes, 4 annexes) \*France inter 30 avril 2024, le journal 13/14)
3. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Le jeu excessif est-il vraiment pathologique ? (47-73) in « Jeux de hasard, jeux d'argent : comprendre, prévenir, soigner » (Paris, L'Harmattan, Questions Contemporaines, septembre, 2011, 133 p)
4. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Le jeu excessif est-il une addiction ? Sciences sociales et santé, 2022/2 (Vol. 40), p. 95-104. Juin 2022. DOI : 10.1684/sss.2022.0228. URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2022-2-page-95.htm>
5. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, : L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades « (mars 2019, 4 pages, 6 notes, 1 annexe) «( publié sur lescasinos.org 29 mars 2019 )article écrit en réaction à l'article paru dans lescasinos.org du 27 Mars 2019 (« l'addiction au jeu touche 1,2 millions de Français.... et seuls 2% se soignent) » ( source : franceinter.fr avec Danielle MESSAGER) )ou l'on apprend que L'hôpital Paul Brousse de Villejuif lance un surprenant « *nouvel essai thérapeutique* » ou un médecin ( Amandine LUQUIENS) qui visiblement a du mal à trouver des malades , ira à la rencontre numérique du joueur « malade du jeu » .....qui devra envoyer préalablement un mail
6. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre «Recherche joueurs addicts.... désespérément » (9 pages, 30 notes, mars 2020) ( publié sur : casino légal France 23/3/2020 )
7. source : « Novo : Nordisk espère se goinfrer avec son nouveau coupe faim : le labo danois mène un lobbying intense en France pour obtenir le remboursement par la sécu de son remède miracle contre l'obésité » (le canard enchaîné, 16/10/2024 , n°5423, p.4)
8. « Jeux d'argent : depuis ce mardi, une procédure simplifiée pour s'interdire de miser : L'Autorité nationale des jeux (ANJ) ouvre ce mardi une plate-forme pour s'interdire volontairement de miser par une simple demande sur Internet. Une démarche simplifiée pour aider à sortir de l'addiction. (Yves LEROY , le parisien, 12 janvier 2021 )
9. « Analyse sur les merguez achetées en supermarché (60 millions de consommateurs , juillet aout 2024)
10. Extrait de l'article« La fête à la merguez » (Le canard enchaîné n°5416, 28 aout 2024 , page 5 )

11. « L'armée américaine a refusé 52 000 candidats à cause de leur surpoids en 2023 »( Amoury GOUTANSAIS PERVINQUIERE , le figaro 10/9/2024)
12. « La Nouvelle Guerre de Sécession » (Fayard, 2024) de Guillaume DEBRE raconte « un pays ultra-polarisé où les individus appartenant à des camps opposés ne se parlent plus et ne vivent plus au même endroit. Directeur général de LCI, ancien correspondant aux États-Unis, Guillaume DEBRE publie le 11 septembre 2024 «La Nouvelle Guerre de Sécession », saisissante radioscopie de ce pays aujourd'hui déchiré par la politique. Évoquant les fractures au sein de sa belle-famille américaine, il mène une enquête sociologique et politique à travers les cinquante États, brossant un tableau alarmant qui fourmille d'exemples. « ( « Guillaume DEBRE : « Aux États-Unis, républicains et démocrates vivent une ségrégation géographique et politique »( Philippe GELIE ;le figaro. 10/9/2024)
13. »Un gros gain pour une petite perte « : Wall Street applaudit Eli Lilly quand il vend son anti obésité à moitié prix » ( les échos 29 aout 2024 page 26)
14. « L'exposition des jeunes à la pornographie augmente de manière exponentielle » ( les échos , 2 mai 2024, page 20)
15. Ibid « l'exposition des jeunes à la pornographie augmente de manière exponentielle » ( les échos , 2 mai 2024, page 20)
16. « Impact des écrans sur les enfants : le point de bascule « ( Gabriel GRESILLON, les échos 13 juin 2024 )
17. « Internet : le royaume uni veut devenir l'endroit le plus sûr pour les enfants « ( Ingrid FEUERSTEIN , les échos, 29 mai 2024 , page 20
18. « Le royaume uni attaque de front la publicité pour la malbouffe » : le nouveau gouvernement de Keir STARMER va interdire la promotion des chips, boissons et produits gras en ligne et avant 21 heures à la télévision à partir d'octobre 2025 : « le royaume unie a le taux d'obésité le plus fort en Europe avec plus d'un quart de la population adulte et 23 % des enfants en dernière année de primaire » ( Nicolas MADELAINE, les échos 17/9/2024 , page 23)
19. « taxe soda : les industriels alertent sur des hausses de prix de 10% » ( les échos , Dominique CHAPUIS, 11/2/2025 , page 23)
20. Ibid : « taxe soda : les industriels alertent sur des hausses de prix de 10% » ( les échos , Dominique CHAPUIS,
21. « Panama Paper ; la plus grande banque scandinave sanctionnée aux États Unis « (Rachel COTTE , les échos 29 aout 2024 page 22)
22. » Les autorités bancaires américaines savent se faire entendre des contrevenants étrangers« (les échos. 15/IO/2024, page 36)

23. « Plus de 500 000 morts aux États-Unis : enquête sur le Fentanyl, cette drogue qui menace aussi la France » ( Renaud TOFFIER, l'express 11/4/2024)
24. La Fédération Addiction premier réseau d'addictologie de France : représente 850 établissements de santé et plus de 500 professionnels. Elle regroupe 80 % des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
25. « Le leader mondial des paris sportifs en ligne, impacté par une série exceptionnelle de gains des parieurs « les échos, Enrique MOREIRA, 13/I/2025 , page 22
26. *ibid.* : « Le leader mondial des paris sportifs en ligne, impacté par une série exceptionnelle de gains des parieurs « les échos, Enrique MOREIRA, 13/I/2025 , page 22
27. « La France et le cheval : un savoir-faire qui s'exporte en Arabie saoudite » ( Martine ROBERT, les échos 28 aout 2024, page 12)
28. confer notre article = *Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN* = « Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l'Autorité Nationale des jeux ! « ( décembre 2024, 17 pages, 21 notes, 3 annexes ) *publié sur les casinos.org 29/12/ 2024, casino-legal-france.fr. 2024)*
29. *confer notre article : Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN* : « L'ANJ prône une économie ludique punitive : « Isabelle FALQUE PIERROTIN - la Présidente de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) - prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire & liberticide, sur les ondes de Radio France »\* (*juillet 2024, 43 pages, 11 notes, 4 annexes, publié sur les casinos.org 7 juillet 2024, casino-legal-france.fr : 7 juillet 2024) \*France inter 30 avril 2024, le journal 13/14)*
30. « La France, reine des hippodromes en Europe : Avec 233 sites dont 224 régionaux, l'Hexagone totalise la moitié des hippodromes européens. Face au succès des autres paris sportifs, la filière veut faire valoir son ancrage territorial et rural. La Fédération nationale des courses hippiques tient son congrès bisannuel lundi et mardi à Angers » ( Valérie LANDRIEU les échos, 18 sept. 2023 )
31. « François Trucy, ancien sénateur-maire de Toulon, remet son Grand Atlas des Plans et Cartes de Toulon »(*toulon.fr, site officiel de la ville de Toulon, 16/3/2023)*
32. « PMU : "ENVIRON 3 MILLIONS DE CLIENTS"(BFM/RMC 6/2/2024 ; INTERVIEW DE Emmanuelle Malecaze-Doulet qui parle de l'importance de la transmission intergénérationnelle des courses et du pari dans la famille entourage et la famille élargie)
33. Equidia chaine de télévision dédiée aux courses hippiques. Née le 20 septembre 1999, Equidia est disponible dans le bouquet de base des opérateurs, 23 millions de foyers en France métropolitaine. La chaîne est également distribuée dans les

- territoires d'outremer, en Belgique, Suisse, Monaco. Equidia propose les courses de chevaux françaises et internationales en direct, et des émissions consacrées à cet univers. Avec 10 heures de courses retransmises en direct chaque jour, Equidia est le premier diffuseur sportif en Europe. Le 8 janvier 2018, Equidia lance Equidia Racing, un service qui permet de suivre l'ensemble des réunions de courses en continu.
34. Toutes les informations citées ci-dessous proviennent de l'article: « Hippiisme : Décès de l'AGA KHAN : son héritage équestre devait perdurer en France » ( Martine ROBERT, les échos, 6/2/2025, page 15)
  35. Ibid = « Hippiisme : Décès de l'AGA KHAN : son héritage équestre devait perdurer en France » ( Martine ROBERT, les échos)
  36. Après une année de surplace, le jeu vidéo reprend sa marche vers les 200 milliards de dollars : (Nicolas RICHAUD les échos , 13 févr. 2024
  37. « L'étonnant succès du jeu Balatro développé par un inconnu »(Nicolas RICHAUD , les échos, 4/2/2025, page 25)
  38. Ibid « L'étonnant succès du jeu Balatro développé par un inconnu »(Nicolas RICHAUD , les échos, 4/2/2025, page 25)
  39. espace : BEZOS défie MUSK » : « dans la nuit de dimanche à lundi New Glenn devrait décoller de Cap Canaveral, haute comme un immeuble de 32 étages, cette fusée symbolise l'ambition de la société Blue Origine de Jeff BEZOS qui ne veut pas laisser à Elon MUSK le monopole de la conquête spatiale. Cette fusée servira entre autres à placer en orbite les satellites de la constellation KUIPER commercialisés par AMAZONE, qui entend ainsi rivaliser avec STARLINK de SPACE X qui offre une couverture mondiale pour la connexion à internet( les échos ; 13/I/2025, page 1)
  40. Mantra de la campagne de Donald TRUMP à propos des forages de pétrole : "drill, baby, drill" ("fore, chéri, fore").Le 6 janvier, Joe BIDEN a interdit de nouveaux forages sur plus de 2,5 millions de kilomètres carrés(Atlantique, Pacifique, golfe du Mexique, Alaska). Mais il est probable que TRUMP annulera cette décision de dernière minute un peu vacharde, lors son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025.
  41. « Protection des travailleurs en cas de canicule ; les États unis font des envieux », Jacques HENNO, les échos, 28 août 2024, page 9)
  42. (nicematin.com, repris par les casinos.org 14 aout 2024, confer ANNEXE 2)
  43. « L'autorité de la concurrence double ses mises à l'amende » , de Fanny RUZ GUINDOS, Garance TOURNILLON, « Le canard enchainé n°5416, 28 aout 2024 , page 4 )
  44. « Berkshire Hathaway atteint 1000 milliards de \$ de valeur en bourse » ( Guillaume BENOIT, les échos, 29 aout 2024, page 13)

45. « Le trésor de guerre de Berkshire Hathaway à un nouveau record » ( Solveig GODELUCK , les échos 6 mai 2024 , page 30)
46. « Warren BUFFET lâche du lest chez Bank of America” : a vendu pour plus de 6 milliards de \$ d’actions Bank of america depuis le 17 juillet » ( Bastien BOUCHAUD les échos, 3 sept 2024 , page 27
47. « Le nombre de crypto milliardaire a explosé en un an » ( Rachel COTTE, les échos, 28 aout 2024 , page 25)
48. Ibid. « Le nombre de crypto milliardaire a explosé en un an »
49. « Trump veut relocaliser la production de bit coin aux États Unis » ( Joséphine BOONE, les échos 28 aout 2024, page 25)
50. « Au Botswana une mine de diamants enchaîne des découvertes fabuleuses » ( Étienne GOETZ, les échos, 17 sept 2024 , page 15)
51. « CHINE : LES AUTORITÉS CHINOISES ANNONCENT LA DÉCOUVERTE D’UN DES PLUS GRANDS GISEMENT D’OR DE LA PLANÈTE, D’UNE VALEUR DE 80 MILLIARDS DE DOLLARS » ( SCIENCE ET VIE 29 NOV 2024 LOUISE GUYONNET)
52. les échos 28/2/2025, Pierre FAVENNEC: « de la négociation au coup de force : comment l’Afrique veut reprendre en main ses ressources
53. Martignoni, J.-P. (2000). " Ethnosociologie des machines à sous : que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir " (Paris , L'Harmattan, mai 2000, collection Logiques Sociales, 220 p.
54. Or : « les banques centrales se sont de nouveau ruées sur l’or en 2024 » + « Donald TRUMP propulse le métal précieux à un nouveau record historique » (Etienne GOETZ, les échos, 6/2/2025, page 26)
55. « La folle *ruée vers l’or* propulse le métal jaune à des sommets jamais atteint (france24.com, 10/3/2025, Christophe DANSETTE
56. « CUIVRE : INQUIETUDE AU CHILI APRES LA DÉCOUVERTE D’UNE GIGA MINE EN CHINE » ( (MARION TORQUEBIAU, LES ECHOS, 20/1/2025, PAGE 32)
57. « Avec la baisse des taux, banquiers et assureurs doivent à nouveau s’adapter » ( Tifenn CLINKMAILLIE, Anne DRIF, Amélie LAURIN, Édouard LEDERER , les échos 16/9/2024 , page 28)
58. « Vers un recul du taux du livret A » ( Tifenn CLINKMAILLIE les échos 16/9/2024 , page 28
59. « Le livret A terminé l’année en beauté » ( les échos, Rachel COTTE, 23/1/2025 , page 29)
60. Ibid « le livret A terminé l’année en beauté » ( les échos, Rachel COTTE, 23/1/2025 , page 29)
61. « ÉTATS-UNIS : UN JACKPOT DE 1,33 MILLIARD DE DOLLARS À LA LOTERIE DÉCROCHÉ DANS L’OREGON : L’incroyable jackpot de la loterie américaine Power Ball, d’un montant de près de 1,33 milliard de dollars, a été remporté samedi

soir dans l'Oregon, État du nord-ouest des États-Unis. Le plus gros jackpot de l'histoire du Power Ball avait été remporté en novembre 2022 en Californie, et s'élevait à 2,4 milliards de \$ Le deuxième plus gros gain du jeu, de 1,765 milliard, avait été décroché il y a quelques mois, en octobre 2023 ». (CNEWS 07/04/2024 )

62. El Gordo, la loterie à 2,7 milliards d'euros qui rend fous les espagnols ! (23 décembre 2024 Ludovic VILAIN, Latina .fr) annexe 9)

© Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN j, Sociologue. Centre Max Weber (CMW), équipe TIPO, ISH Lyon, Université Lumière Lyon II, avril 2025, Lyon , France

-----

### **Annexes :**

- annexe 1 : résumé de l'article : Jean -Pierre MARTIGNONI- HUTIN :« Isabelle FALQUE PIERROTIN - la Présidente de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) - prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire & liberticide, sur les ondes de Radio France\* : ((avril 2024, 43 pages, 11 notes, 4 annexes

- Annexe 2 : source les casinos.org/Nice Matin 14 aout 2024 : « Au casino Les Princes à cannes , il mise 5 euros et remporte 135 000 euros au jackpot »

- Annexe 3 / Grands événements et paris sportifs : quel bilan pour l'Euro de football, quelles perspectives pour les JO de Paris ? 5Anj actualités 25.07.2024°

- ANNEXE 4 : Addiction aux jeux d'argent : l'ANJ et la Fédération Addiction signent une convention de partenariat Anj actualité Le 23.07.2024

- Annexe 5 : Addiction aux jeux d'argent et jeu des mineurs : L'ANJ et l'Unaf (Union nationale des associations familiales) signent une nouvelle convention de partenariat (anj , 18/9/2024)

- Annexe 6 : Lutte contre l'offre de jeux d'argent illégale : blocage de cresuscasino.comanj actualité 04.07.2024 *Le 20 juin 2024, la présidente de l'Autorité nationale des jeux a ordonné aux fournisseurs d'accès à internet français de bloquer l'accès au site [www.cresuscasino.com](http://www.cresuscasino.com). L'ANJ souhaite attirer l'attention du public sur la dangerosité de ce site qui enregistre des audiences particulièrement élevées et à propos duquel elle reçoit de nombreux signalements de la part de personnes qui ne perçoivent pas leurs gains.*

- Annexe 7 = Conseils en paris sportifs : la DGCCRF et l'ANJ appellent les parieurs à la prudence face aux sites de tipsters

anj25.06.2024 = A l'occasion de l'Euro de football 2024 et dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Direction générale de Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) appellent les consommateurs à la plus grande prudence à l'égard des sites de conseils en paris sportifs.

- Annexe 8 = Déclaration des régulateurs autrichien, français, allemand, portugais, espagnol et britannique Anj actualité Le 24.06.2024 = Les 11 et 12 juin 2024, les régulateurs autrichien, français, allemand, portugais (Service de Regulação e Inspeção de Jogos), espagnol et britannique des jeux d'argent, se sont réunis à Vienne pour discuter de plusieurs questions liées à la régulation des jeux d'argent, et notamment des jeux de grattage et de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE).

- Annexe 9 : El Gordo, la loterie à 2,7 milliards d'euros qui rend fous les espagnols ! (23 décembre 2024 Ludovic Vilain, Latina .fr)

- Annexe 10 : le jeu de grattage à 5 euros de la FDJ - Royaume d'Or - invite le joueur à « gratter » « pour tout l'or du Royaume », des couronnes (couleur or) des lys (couleur or).

- Annexe 11 : ; le jeu de grattage de la FDJ « Bonne Pile » ( 2 euros, gain maximum 50 000 euros) illustré de piles de pièces d'or scintillantes

- Annexe 12 : le jeu de grattage de la FDJ « 600 000 CARATS » ( 5 euros gain maximum au grattage 600 000€ mais jusqu'à 1 200 000 euros avec l'étape digitale ou il faut gratter pour gagner des diamants

- Annexe 13 : Sanction de 800 000 € à l'encontre de SPS Betting pour des dysfonctionnements sur l'auto-exclusion (anj 03.03.2025)

© **Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN j, Sociologue. Centre Max Weber (CMW), équipe TIPO, ISH Lyon, Université Lumière Lyon II, avril 2025, Lyon , France**

---

**annexe 1 : résumé de l'article : Jean -Pierre MARTIGNONI-HUTIN :« Isabelle FALQUE PIERROTIN - la Présidente de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) - prône une économie ludique punitive, restrictive, sanitaire & liberticide, sur les ondes de Radio France\* :**

**((avril 2024, 43 pages, 11 notes, 4 annexes, publié sur les casinos.org juillet 2024, casino-legal-france.fr : juillet 2024))**

Il y a quelques semaines, la patronne de l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) a expliqué sur France Inter(1), de manière ubuesque et simpliste : aux opérateurs de jeux d'argent comment ils doivent métamorphoser leur modèle économique : « *plus de joueurs qui jouent moins* » ! ; aux joueurs pourquoi ils doivent jouer : uniquement « *pour le plaisir* » mais surtout pas pour gagner de l'argent, améliorer l'ordinaire, décrocher le gros lot !!

Reprenant aveuglément des chiffres de 2019 de la *doxa* du jeu pathologie maladie - *statistiques contestées scientifiquement et épistémologiquement car basées sur la taxinomie et le questionnaire du DSM(2), manuel controversé de la psychiatrie américaine établi par l'APA(3)* - la Présidente de l'ANJ a ensuite affirmé, qu'il y avait « *400 000 joueurs excessifs qui relèvent de la pathologie, du suivi par une consultation d'addiction* » et même « *d'un traitement psychiatrique ou médicamenteux* » ! Les millions de français joueurs apprécieront. Dans une sorte de diktat, la gendarme du jeu donne trois ans aux opérateurs (casinos, FDJ, PMU, jeux en ligne, clubs de jeu) pour se débarrasser de ces *malades du jeu...* qui génèrent 21% du Produit Brut des Jeux (PBJ).

De manière tout aussi hasardeuse et alarmiste, Isabelle FALQUE PIERROTIN (IFP) a également indiqué (*sous la domination d'addictologues spécialisés dans les drogues, surreprésentés au Collège de l'ANJ, en conflits d'intérêts dans cette affaire car exploitant tous directement, indirectement le business du jeu compulsif*) qu'il y aurait « *1,4 million de joueurs problématiques* » qui génèrent 38 % du PBJ. Nous avons depuis longtemps signalé - (MARTIGNONI-HUTIN (2011) : « *Le jeu excessif est-il vraiment pathologique ?* » (4) et encore récemment (MARTIGNONI-HUTIN( 2022) « *Le jeu excessif est-il une addiction ?* » ) (5) - le danger scientifique qu'il y avait, d'aborder les jeux d'argent à travers la problématique de l'addiction. Car une fois acceptés comme entité morbide individualisée, ces jeux sont analysés comme des formes plus ou moins aiguës de jeu pathologique. Pour tenter de justifier maladroitement ces chiffres propagandistes de millions de personnes *drogués du jeu*, Madame FALQUE PIERROTIN a précisé de manière abracadabrantesque sans convaincre : « *nous avons des indicateurs indiquant que le pourcentage de joueurs excessifs augmente....* » Et la responsable de l'ANJ d'ajouter benoitement, sans se rendre compte de l'énormité du différentiel vis à vis des chiffres précédents qu'il y avait seulement « *70 000 interdits de jeu* » C'est pourtant chez les interdits de jeu qu'on trouve en principe les joueurs problématiques, les joueurs excessifs.

Le site officiel data. Gouv comptabilisait lui 46 000 interdits en 2022. Mais même si l'on prend la fourchette haute d'Isabelle FALQUE

PIERROTIN, que représente 70 000 interdits pour une population de plus de 30 millions de joueurs ? Un épiphénomène comparé aux chiffres propagandistes véhiculés depuis des années par la doxa du jeu pathologie maladie & certaines associations parisiennes, de « 400 000 joueurs excessifs et de 1,4 million de joueurs problématiques » En outre, le fait que « la maladie du jeu » semble curieusement « avoir du mal à trouver ses malades.... » (*confer nos articles : MARTIGNONI (2019): « L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades » (6) - MARTIGNONI (2020): « Recherche joueurs addicts... désespérément » (7) ) - pourtant si nombreux d'après Isabelle FALQUE PIERROTIN et certains addictologues - corroborait le fait que ces chiffres farfelus cités par la patronne de l'ANJ sont approximatifs, mensongers, flous. Et comme chacun sait : quand c'est flou, il y a un loup. En réfléchissant à ce brouillard qui entoure le jeu addictif ( définition, nombre de joueurs concernés, maladie du jeu qui a du mal à trouver ses malades. ..) et qui permet à la doxa toutes les manipulations, tous les chantages, nous nous sommes souvenus d'une phrase relevé dans un ouvrage scientifique critiquant le DSM. Elle disait ceci pour dénoncer la supercherie intelligente du DSM : « avant de soigner les malades, il faut vendre la maladie »*

Pour compléter sa politique des jeux sanitaire & liberticide, la responsable de l'ANJ l'ex collaboratrice de Jacques TOUBON quand il était ministre de la culture a ensuite souligné sur France Inter, qu'elle voulait - (*comme elle l'a déjà fait l'année dernière : confer MARTIGNONI-HUTIN (2023): « Haro contre la publicité pour les jeux d'argent »*) (6) - limiter, bannir, prohibé, censurer... la publicité pour les jeux. Triste ironie de l'histoire de ces grands serviteurs de l'État qui retournent ( sont obligés de retourner ?) leur veste toujours du bon côté , pour l'ex responsable de la CNIL (commission nationale de l'informatique & des LIBERTES (7) )un seul mot d'ordre : INTERDIRE : « La publicité est un levier d'action très intéressant pour nous, (...)des pays font des chose intéressantes, ils interdisent (sic !!) la pub, comme en Italie, d'autres pays interdisent la pub pour les paris sportifs avant match, interdisent la pub pendant le match, interdisent la pub après le match, d'autres interdisent la pub numérique » !

Par ailleurs pour la responsable de l'ANJ, la Française des jeux est « un mastodonte ». Le régulateur veut visiblement dégraisser le mammouth, pour pas que les autres opérateurs, « sur stimulent le joueur »

Retour critique sur cette interview, - parisienne, surréaliste, hors sol - qui apparait inquiétante pour l'avenir de l'industrie des jeux nationale et la Politique des jeux de notre pays et qui en dit long en cette période électorale historique (cet article a été terminé le 3 juillet 2024 entre les deux tours des législatives)(8) sur la manière dont nos élites parisiennes - dans ce domaine comme dans d'autres - souhaitent continuer à diriger la politique des jeux (*dans le dos des joueurs et sur leur dos*) et plus fondamentalement à gouverner la France : *dans le dos des français et sur leur dos*, surtout sans jamais les consulter et en tentant d'annuler leur

choix (manœuvres politiciennes, propagandes alarmistes, diabolisations...) quand ils sont obligés de les consulter (élections) Jeux politiques parfaitement résumés, dans éditorial lumineux de Jean Marc VITTORI dans les Échos qui fera date : « *Chérie, j'ai oublié les électeurs* ». Extrait : « *en se livrant à ces jeux politiques ( ...) les partis ont oublié la base de leur légitimité : le peuple . Aucun d'entre eux ne semblent par exemple s'interroger sérieusement, sur ce qui a poussé près de 11 millions d'électrices et d'électeurs, à voter Rassemblement National au premier tour* »(9)

(\*France inter 30 avril 2024, le journal 13/14)

=====

Notes :

1. France inter 30 avril 2024, le journal 13/14
2. *diagnostic and statistical manual of mental disorders*
3. *American psychiatric association's*
4. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G ,« *Jeu problématique, jeu responsable : le jeu excessif est-il vraiment pathologique ?* » in « *Jeux de hasard, jeux d'argent : comprendre, prévenir, soigner* » (Paris, L'Harmattan, septembre, 2011, 47-73)
5. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « *Le jeu excessif est-il une addiction ? (Sciences sociales et santé, 2022/2 (Vol. 40), p. 95-104. Juin 2022. )*
6. Jean-Pierre MARTIGNONI : «*Recherche joueurs addicts... désespérément* » (9 pages, 30 notes, mars 2020) ( publié sur : lescasinos.org 22/3/2020 ; casino légal France 23/3/2020 )
7. Jean-Pierre MARTIGNONI » *L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades* « (mars 2019, 4 pages, 6 notes, 1 annexe) «( publié sur lescasinos.org 29 mars 2019, casino légal France 29/3/2019 )article écrit en réaction à l'article paru dans lescasinos.org du 27 Mars 2019 (« l'addiction au jeu touche 1,2 millions de Français et seuls 2% se soignent) » ( source : franceinter.fr avec Danielle MESSAGER) )ou l'on apprend que L'hôpital Paul Brousse de Villejuif lance un surprenant « *nouvel essai thérapeutique* » ou le médecin ( Amandine LUQUIENS) qui visiblement a du mal à trouver des malades , ira à *la rencontre numérique* du joueur « *malade du jeu* » qui devra envoyer préalablement un mail !!
8. MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G. : *HARO SUR LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT (III) : Haro contre la publicité pour les jeux d'argent : Retour sur les mesures liberticides prises par l' Autorité Nationale des Jeux fin 2022 contre les publicités pour les jeux de hasard (mai 2023, 46 pages, 23 notes, 10 annexes, casino-legal-france.fr, 6 mai 2023)*

9. **Isabelle FALQUE PIERROTIN** a été responsable de la CNIL (commission nationale informatique & libertés) de 2011 à 2019, elle est présidente de l'ANJ depuis le 16 juin 2020

10. Le Rassemblement National (RN) ex Front National (FN) a fortement progressé lors des élections européennes du 9 juin 2024 (31,37 %, 7 766 000 voix). Croissance confirmée et accentuée au 1° tour des législatives du 30 juin (33,9 %, 10,6 millions de voix : au total : 9,3 millions pour le RN ; 1,2 million pour ses alliés de LR emmenés par Éric Ciotti, 239 000 voix pour Reconquête le parti d'Éric Zemmour) suite à la décision du Président E. MACRON de dissoudre, à la surprise générale, l'Assemblée Nationale. Des élections législatives de 2022 à celles de 2024, le parti de Marine LEPEN est passé de 4,2 millions de voix à 9,3 millions. Au moment où nous terminons cette contribution : la France est dans l'expectative fiévreuse, des résultats du 2° tour des législatives, qui se dérouleront le 7 juillet 2024 ; les Français sont assommés par une propagande digne d'un régime totalitaire, contre le RN et, dans une moindre mesure, contre LFI et JL Mélenchon. Communication qui salit tous les médias, y compris le très sérieux quotidien Les Échos. Propagande et tentative de modelage de l'opinion qui vise à « mettre la poussière sous le tapis », à faire peur, à annuler les résultats des dernières élections démocratiques qui ont vu une progression historique du Rassemblement National. Des élections législatives de 2022 à celles de 2024, le parti de Marine LEPEN est passé de 4,2 millions de voix à 9,3 millions.

11. Les echo's , 3 juillet 2024, page 14

## **Annexe 2 : source les casinos.org/Nice Matin 14 aout 2024**

### **Au Casino Les Princes à Cannes, il mise 5 euros et remporte 135.000 euros au Jackpot**

Un sacré coup de chance: la semaine dernière, un client du Casino Les Princes à Cannes a remporté un jackpot exceptionnel de 135.000 euros, après avoir misé seulement... cinq euros. C'est sans doute ça, ce qu'on appelle un "coup de chance". Ce vendredi 9 août, un jackpot de 135.000 euros a été remporté au Casino Les Princes à Cannes, indique l'établissement.

Après deux échecs, il a retenté sa chance

Le joueur et client chanceux donc, avait misé 5 euros. Une (très) jolie culbute de gains qui équivaut à 27.000 fois la mise. D'après le Casino, la personne ayant remporté ce gain exceptionnel est musicien et ne fréquente que très rarement les casinos. C'est lors d'une soirée à Cannes qu'il a décidé de se lancer. Après deux échecs à l'Ultimate Poker, il a décidé de participer au jackpot affiché à 130.059 euros, "même s'il était pessimiste, pensant que "ça ne tombera jamais", indique l'établissement. Le sort en a décidé autrement: avec un combinaison gagnante avec une Flush Royale, qui lui a permis de remporter 5.000 euros, c'est le grand Jackpot qui lui a tendu les bras. (..)

**Annexe 3 / Grands événements et paris sportifs : quel bilan pour l'Euro de football, quelles perspectives pour les JO de Paris ?**  
(Anj actualités 25.07.2024

A l'occasion de la publication de son rapport annuel 2023, l'ANJ dresse le bilan de l'Euro de football, les perspectives concernant les JO ainsi que les premières tendances du marché des jeux en ligne pour le 1er semestre 2024. Si l'Euro enregistre des enjeux en demi-teinte qui s'expliquent par un contexte politique et sportif particulier, les six premiers mois de l'année affichent une croissance du chiffre d'affaires de 16% pour les paris sportifs en ligne avec une amplification en juin. A l'approche des JO de Paris, l'ANJ a demandé à Toluna-Harris Interactive d'interroger les Français sur leurs intentions de paris. Selon cette étude, 59% des Français comptent suivre les compétitions et parmi ceux-ci, un quart a l'intention de parier de l'argent.

**Le bilan de l'Euro de football : des mises en deçà des estimations qui s'expliquent par un agenda politique et sportif particulier**

- Pendant la compétition, 650 millions d'€ mises ont été enregistrées chez les opérateurs français, soit des enjeux légèrement inférieurs à ceux engagés lors du précédent Euro en 2021. Cet engouement plus faible peut s'expliquer par différents facteurs comme le contexte politique qui a suivi les élections législatives ou par l'absence de buts marqués par l'équipe de France en phase de poules, etc. Ces éléments, auxquels s'ajoute

la tenue prochaine des JO à Paris, ont eu pour effet une couverture médiatique de la compétition inférieure à celle de 2021 et des audiences en recul pour les matchs de l'équipe de France. En ce qui concerne les stratégies marketing des opérateurs qui prévoyaient d'investir 60 M€ pendant l'événement, aucun incident majeur n'a été constaté, qu'il s'agisse du contenu ou des volumes des publicités. L'appel à la modération formulé par l'ANJ a donc été respecté par l'ensemble des opérateurs.

- Du côté de la lutte contre l'offre illégale, l'ANJ a constaté que si un nombre croissant de sites illégaux de casinos en ligne proposent une offre accessoire de paris sportifs, celle-ci est faiblement fréquentée par le public, faiblesse qu'une étude publiée en décembre 2023 par la société Price Waterhouse Cooper avait déjà souligné.

### **La progression du marché des paris sportifs en ligne au premier semestre 2024**

- Au-delà de l'attractivité de l'Euro 2024 pour les parieurs français, le marché des paris sportifs est très dynamique au premier semestre 2024, avec une croissance des mises de 24% (5200M€) et une croissance du PBJ de 16% (871M€) par rapport à 2023. Cette croissance du PBJ n'est pas imputable qu'à l'Euro de football car le PBJ cumulé de janvier à mai 2024 était déjà en croissance par rapport à l'année dernière. L'Euro n'a fait qu'amplifier cette tendance à la hausse. Les CJA sont aussi en croissance de 16% avec un mois de juin particulièrement performant qui peut s'expliquer par les stratégies marketing d'acquisition déployées par les opérateurs. On compte en juin 2024 plus de 2M de CJA contre 1,25M sur le même mois de l'année précédente. Plus généralement le marché des jeux en ligne est en progression de 10% au 1er semestre 2024 et s'établit à 1 302M€ de PBJ. Les CJA (comptes joueurs actifs) sont aussi en forte progression à +13% par rapport au 1er semestre 2023.

### **Les paris sportifs pendant les JO de Paris : quels sports ouverts aux paris, quelles actions coordonnées pour lutter contre la manipulation ?**

• Selon une étude réalisée par Toluna-Harris Interactive en mai pour l'ANJ, 25% des Français intéressés par les JO envisageaient de parier pendant les JO de Paris. 74% de ces parieurs potentiels affirment que le fait que les Jeux se déroulent à Paris est un argument qui leur donne envie de parier, et ceux, alors même que 64% n'avaient pas parié il y a 4 ans, lors des jeux de Tokyo. 32 sports seront représentés pendant les JO de Paris. 270 épreuves seront ouvertes aux paris sur 329 épreuves au total (soit 82% des épreuves). Seuls peuvent être proposés les paris sportifs portant sur des compétitions ou manifestations sportives expressément autorisées par l'ANJ au regard notamment des risques de manipulation qu'elles présentent. Il en va de même pour les phases de jeux et les types de résultats pouvant servir de support à ces paris. L'ANJ tient donc à jour la liste des supports de paris sportifs autorisés ou « liste sport ».

• Les sports pour lesquels l'ANJ n'a pas reçu de demande d'inscription sur la liste sport sont les suivants : Breaking, skateboard, surf, natation (artistique et le plongeon), gymnastique (rythmique et trampoline), équitation (dressage et concours complet). Lors des jeux de Tokyo en 2021, 120M€ avaient été misés en France. Ces enjeux pourraient doubler avec les jeux de Paris. Pendant toute la durée de la compétition, un dispositif de surveillance des risques de manipulation reposant sur la coopération de l'ANJ, du COJOP et du CIO et de leurs partenaires nationaux et internationaux sera opérationnel. Il s'agit d'un dispositif inédit car c'est la première fois que les JO se déroulent dans un pays doté d'une plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives. L'originalité de ce dispositif est d'associer des acteurs très diversifiés, publics et privés, sur le plan national comme international.

• Au niveau national, la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives, reconnue par la loi du 2 mars 2022, va jouer un rôle déterminant. Placée sous la Présidence de la ministre des Sports, elle réunit d'une part les ministères de l'Intérieur (Service central des courses et Jeux), de la Justice (Parquet de Paris), des Finances (Tracfin) et d'autre part les représentants du mouvement sportif (CNOSF, fédérations sportives, AFCAM), ainsi que les représentants des opérateurs de jeu en ligne (AFJEL) et de l'opérateur sous monopole en points de vente (FDJ). L'ANJ est responsable, pour la plateforme, de la surveillance des paris. A ce titre, elle collecte, analyse et transmet toutes les alertes reçues sur des compétitions se déroulant sur le territoire ou ouvertes aux paris en France et coordonne les actions des membres et partenaires de la plateforme. Au niveau international, c'est le réseau des plateformes nationales constitué à l'initiative du Conseil de l'Europe et qui compte aujourd'hui près d'une quarantaine de

pays, sur tous les continents, qui va être mobilisé. Ce réseau de plateformes nationales permet d'échanger des informations pour lutter contre le crime organisé international

#### **ANNEXE 4 : Addiction aux jeux d'argent : l'ANJ et la Fédération Addiction signent une convention de partenariat**

Anj actualité Le 23.07.2024

Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de l'ANJ, et Catherine Delorme, présidente de la Fédération Addiction, ont signé le 23 juillet 2024 une convention de partenariat pour renforcer la prévention du jeu excessif et la protection des mineurs, à travers la réalisation d'actions communes.

- En 2019, l'Observatoire des Jeux estimait à 1,4 million le nombre de joueurs à risque, dont près de 400 000 de niveau pathologique[1]. Le jeu problématique génère ainsi plus de 38 % du chiffre d'affaires du secteur et 21 % pour les seuls joueurs excessifs[2]. Ces chiffres, qui doivent être actualisés prochainement, illustrent la réalité d'un problème social, pour les jeunes en particulier, avec des dommages collatéraux dans l'entourage direct du joueur : surendettement, problèmes familiaux, difficultés scolaires, etc. Dans son plan stratégique 2024/2026, l'ANJ a fixé comme objectif prioritaire de diminuer la part et le nombre de joueurs excessifs et de renforcer la capacité des joueurs à mieux maîtriser leurs pratiques de jeux, grâce à des actions de prévention contre le jeu excessif, en complément de celles mises en œuvre par les pouvoirs publics.

- Ce plan stratégique s'appuie sur deux socles transversaux qui intéressent particulièrement le partenariat avec la Fédération Addiction : faire de la connaissance scientifique du marché et des pratiques de jeu la boussole de la régulation et renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs, à travers notamment la conclusion de partenariats avec les professionnels de l'addictologie. La Fédération Addiction est le premier réseau d'addictologie de France : elle représente 850 établissements et services de santé et plus de 500 professionnels, adhérents individuels. Elle regroupe 80 % des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques

pour usagers de drogues (CAARUD) et 20 % des dispositifs sanitaires (équipes de liaison et de soins en addictologie, soins de suite et de réadaptation, consultations en addictologie, réseaux de santé). La collaboration entre l'ANJ et la Fédération addiction s'articulera autour de différents domaines d'intervention tels que :

- Les études, l'édition de support de prévention,
- L'élaboration d'outils d'aide aux joueurs ou à destination des professionnels de l'addictologie,
- La conception et l'intervention dans des programmes de formation,
- L'organisation conjointe d'événements.

En 2024, l'ANJ et la Fédération Addiction mèneront des actions de formation conjointes et publieront un document sur la régulation des jeux d'argent à destination des professionnels de l'addictologie.

**Annexe 5 : Addiction aux jeux d'argent et jeu des mineurs :  
L'ANJ et l'Unaf (Union nationale des associations familiales)  
signent une nouvelle convention de  
partenariat (ANJ ;18/9/2024)**

Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de l'ANJ, et Marie-André BLANC, Présidente de l'Unaf ont signé, le 18 septembre 2024, une nouvelle convention de partenariat pour renforcer leur coopération en matière de prévention du jeu excessif et de protection des mineurs.

- En 2019, l'Observatoire des Jeux estimait à 1,4 million le nombre de joueurs à risque, dont près de 400 000 de niveau excessif. Le jeu problématique génère ainsi plus de 38 % du chiffre d'affaires du secteur et 21 % pour les seuls joueurs excessifs[2]. Ces chiffres, qui doivent être actualisés prochainement, illustrent la réalité d'un problème social, pour les jeunes en particulier, avec des dommages collatéraux dans l'entourage direct du joueur : surendettement, problèmes familiaux, difficultés scolaires, etc. D'autres études ont par ailleurs montré une pratique des jeux d'argent avérée et importante chez les mineurs et ce malgré l'interdiction de vente qui leur est faite. Dans son plan stratégique 2024/2026, l'ANJ a fixé comme objectif prioritaire de diminuer la part et le nombre de joueurs excessifs et de protéger efficacement les mineurs, grâce à des actions de formation et de prévention.

- L'Unaf représente et défend les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et gère des services d'intérêt familial. Pluraliste, elle regroupe près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et chaque région des missions de représentation et de services aux familles. Via ce réseau l'Unaf accueille, informe et accompagne les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Le réseau Unaf-Udaf est le 1er opérateur associatif de services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et le 1er réseau de Points Conseil Budget. L'Unaf est active sur le sujet des jeux d'argent en ligne ou en physique. Elle agit principalement le jeu des mineurs, les pratiques addictives ou encore les conséquences, notamment financières sur le budget familial et sur les populations vulnérables.

**La collaboration à venir entre l'ANJ et l'Unaf fait suite à celle déjà engagée entre 2020 et 2023.**

Les actions envisagées seront davantage centrées sur le développement d'outils à destination des professionnels qui accompagnent les publics vulnérables, avec une priorité sur les dispositifs d'accompagnement budgétaires et la mise à disposition de ressources auprès de ces publics. Elles s'articuleront autour de différents domaines d'intervention tels que :

- Les études, l'édition de supports de sensibilisation ;
- L'élaboration d'outils d'aide aux familles et à destination des professionnels en charge de l'accompagnement des usagers dans la prévention du jeu des mineurs et la prise en charge de l'addiction aux jeux d'argent et de hasard ;
- La conception et l'intervention dans des programmes de formation à destination des professionnels ou des bénévoles ;

En 2024, l'ANJ et l'Unaf mèneront notamment des actions relatives à la conception de supports de sensibilisation à l'attention des professionnels de l'accompagnement budgétaire et auprès des publics qu'ils accompagnent.

[1] Les problèmes liés aux jeux d'argent en France, en 2019, note de l'ODJ n°12, 2020

[2] De nouveaux résultats devraient être publiés en 2024 dans le cadre de la prochaine enquête « Eropp » conduite par l'OFDT.

### **Annexe 6 : Lutte contre l'offre de jeux d'argent illégale : blocage de cresuscasino.com**

Le anj actualité 04.07.2024

*Le 20 juin 2024, la présidente de l'Autorité nationale des jeux a ordonné aux fournisseurs d'accès à internet français de bloquer l'accès au site [www.cresuscasino.com](http://www.cresuscasino.com). L'ANJ souhaite attirer l'attention du public sur la dangerosité de ce site qui enregistre des audiences particulièrement élevées et à propos duquel elle reçoit de nombreux signalements de la part de personnes qui ne perçoivent pas leurs gains.*

La fourniture d'une offre illégale de jeux de casinos en ligne constitue un délit pénal. Ceux qui proposent une telle offre s'exposent à une peine de trois 3 ans d'emprisonnement et de 90 000 € d'amende (ces peines étant portées à sept ans d'emprisonnement et à 200 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée). L'ANJ dispose d'un pouvoir de blocage administratif de ces sites illégaux. A ce titre, elle a bloqué plus de 650 Urls depuis le début de l'année 2024. Immédiatement après le blocage du site CRESUS CASINO qui comptait plus de 2 millions de visiteurs en mai, son éditeur l'a rendu de nouveau accessible en créant une nouvelle adresse ([www.cresus-casinos.com](http://www.cresus-casinos.com)) permettant d'y avoir accès. Il a justifié cette évolution auprès de ses clients par des améliorations techniques.

Des actions vont être entreprises par l'ANJ pour bloquer dans les meilleurs délais tous les accès à ce site. Des démarches vont également être menées pour que des poursuites soient engagées contre l'exploitant de ce site et les personnes physiques qui tirent profit de son activité illicite en France. Par ailleurs, les régulateurs européens coopèrent activement pour lutter contre l'offre illégale à l'échelle internationale.

L'ANJ souhaite mettre en garde les personnes qui jouent sur des sites illégaux car elles s'exposent à des risques particulièrement graves :

- Non-paiement des gains ;
- Fraude aux moyens de paiement ;
- Captation de données personnelles (usurpation d'identité) ;
- Installation de programmes informatiques malveillants (virus) ;
- Aucune protection en cas de litige.

En cas de doute sur la légalité du site de jeux d'argent sur lequel vous vous apprêtez à jouer, consultez la liste des sites agréés par l'ANJ.

- Si le site est dans cette liste ou fait partie de l'offre de loterie en ligne proposée par La FDJ, pas de difficulté.
- Si ce n'est pas le cas, vous êtes sur un site illégal.

Vous pouvez aussi consulter la liste noire des sites ayant fait l'objet d'un blocage administratif par l'ANJ sur le site de l'ANJ et lui signaler un site illégal.

### **Annexe 7 = Conseils en paris sportifs : la DGCCRF et l'ANJ appellent les parieurs à la prudence face aux sites de tipsters**

Le 25.06.2024

A l'occasion de l'Euro de football 2024 et dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Direction générale de Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) appellent les consommateurs à la plus grande prudence à l'égard des sites de conseils en paris sportifs.

En 2023, le secteur des jeux d'argent en ligne a atteint un produit brut de jeux (PBJ) de 2,4 milliards d'euros, généré à 63 % par les paris sportifs en ligne. Pour renforcer la coordination de leurs actions en matière de protection des consommateurs dans le secteur des jeux d'argent et de hasard, la DGCCRF et l'ANJ ont signé, en décembre 2023, un protocole de coopération.

A l'occasion de l'Euro de football et dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la DGCCRF et l'ANJ portent une attention particulière à la lutte contre les pratiques abusives en matière de jeux d'argent et de hasard. Elles appellent donc les consommateurs à redoubler de vigilance, notamment face aux promesses de gains faciles pouvant circuler sur les réseaux sociaux.

La DGCCRF est particulièrement attentive à la multiplication des offres de conseils en paris sportifs. Les pronostiqueurs - autrement appelés « *tipsters* » - se font notamment connaître sur les réseaux sociaux, où leurs contenus sont relayés par certains influenceurs. Ces conseils, délivrés gratuitement ou sous la forme d'abonnements payants, portent sur l'analyse et les résultats probables d'événements sportifs visant à orienter les paris des consommateurs. Afin de favoriser la souscription d'abonnements, certains opérateurs affichent un train de

vie luxueux sur les réseaux sociaux en alléguant que leurs conseils en pronostics sportifs permettraient de gagner beaucoup d'argent en peu de temps.

En 2020 et 2021, la DGCCRF, en lien avec l'ANJ, a réalisé une enquête ciblant la loyauté des pratiques dans le secteur des paris en ligne. Près de la moitié des 11 sites contrôlés (45 %) affirmaient, de façon plus ou moins explicite, que le recours aux services de pronostiqueurs augmente les chances de gains ; 4 tipsters ont ainsi fait l'objet de procès-verbaux pénaux.

La DGCCRF et l'ANJ rappellent aux consommateurs que toute allégation laissant entendre qu'un service augmenterait les chances de gagner aux jeux d'argent et de hasard est de nature trompeuse et susceptible de constituer un délit passible de poursuites pénales. Dans le cadre du plan de contrôle renforcé pour les JOP2024 et afin de garantir la protection des consommateurs, la DGCCRF et l'ANJ poursuivent leurs investigations.

*Liens utiles :*

- SignalConso, pour signaler un problème rencontré avec un professionnel.

**Annexe 8 = Déclaration des régulateurs autrichien, français, allemand, portugais, espagnol et britannique (Anj actualité Le 24.06.2024)**

Les 11 et 12 juin 2024, les régulateurs autrichien, français, allemand, portugais (Service de Regulação e Inspeção de Jogos), espagnol et britannique des jeux d'argent, se sont réunis à Vienne pour discuter de plusieurs questions liées à la régulation des jeux d'argent, et notamment des jeux de grattage et de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE).

En ce qui concerne les questions préjudicielles de la CJUE en cours dans différents pays « nous souhaitons rappeler que, bien que l'Union européenne garantisse la libre prestation de services et la liberté d'établissement, y compris pour les opérateurs de jeux d'argent, la CJUE a reconnu que les États membres peuvent imposer des restrictions proportionnées à ces libertés pour réguler les jeux d'argent, et en particulier pour protéger les joueurs par le biais des lois nationales. Cependant, nombre d'entre nous ont constaté que ces principes étaient

de plus en plus remis en cause dans nos différentes juridictions, notamment par le biais de certaines procédures de renvoi préjudiciel. Nous souhaitons à présent coopérer, voire intervenir, dans ces procédures afin de garantir le respect de la jurisprudence de la Cour protégeant les joueurs ». En ce qui concerne les jeux de grattage, les régulateurs autrichien, français, espagnol et britannique ont constaté une importance significative de ce type de jeux dans leurs juridictions. Ils peuvent sembler inoffensifs au public, sont souvent partagés entre parents et mineurs, mais sont un produit de jeu qui comporte des risques. Compte tenu de ces considérations, les régulateurs autrichien, français, espagnol et britannique s'engagent aujourd'hui à travailler ensemble afin d'assurer la mise en œuvre effective de leurs réglementations nationales pour la protection des joueurs, en particulier pour les mineurs qui ne devraient pas être initiés aux jeux d'argent par le biais de ce type d'offre.

**Annexe 9 : El Gordo, la loterie à 2,7 milliards d'euros qui rend fous les espagnols ! (23 décembre 2024 Ludovic Vilain, Latina .fr)**

C'est une tradition qui remonte à 1892. Chaque 22 décembre nos voisins espagnols espèrent tous décrocher le gros lot. Et pour cause, leur loterie de Noël met en jeu une somme folle chaque année. Et c'est même un record du monde.

Voilà un jeu qui pourrait même rendre jaloux un gagnant de l'Euro Millions. Imaginez plutôt, 2,7 milliards d'euros à empocher à la loterie nationale... C'est le gain complètement fou qui est mis en jeu chaque fin d'année chez nos voisins espagnols. Et forcément, un tel magot aiguise les envies mais surtout fascine les foules. Le jeu baptisé "El Gordo" est un vrai phénomène là-bas et ça dure depuis plus de 120 ans.

C'est donc une des traditions les plus populaires en Espagne, la loterie "El Gordo" avait lieu hier et comme chaque 22 décembre depuis 1892 elle a tenu toutes ses promesses. On a pu voir comme d'habitude à cette occasion des scènes de joie et des embrassades partout dans le pays et ce, juste après le tirage au sort qui avait lieu à Madrid. Parce que cette loterie est devenue au fil du temps un véritable phénomène social qui réunit les familles, les groupes d'amis et les collègues de travail. Le principe en effet, c'est d'acheter en commun un billet vendu 20 euros pour en cas de victoire espérer empocher le gros lot. On peut bien sûr acheter plusieurs tickets pour multiplier ses chances ou les offrir comme cadeaux de Noël à des membres de sa famille ou à des amis.

Ensuite, l'angoisse monte avant un mythique tirage au sort pendant lequel les numéros gagnants sont annoncés en chantant par des enfants

d'une école de Madrid. Le tout évidemment est retransmis en direct à la télévision et les résultats font la une de tous les journaux du pays. C'est d'ailleurs dans ces médias espagnols qu'on peut voir chaque année de belles scènes d'embrassades, de cris et de joies parmi les gagnants. Parce que si la somme mise en jeu est complètement folle, le but de ce loto hors norme c'est de faire plusieurs gagnants qui peuvent ainsi se partager un très gros pactole. Et c'est ça qui fait le charme du jeu. Et si vous vous demandez comment ça marche, pas de panique on vous explique.

Au "Gordo", chaque numéro peut être acheté par 1850 personnes différentes au prix unique de 20 euros. C'est ce qu'on appelle le "décimo", le dixième en français. Ensuite, chacun de ces billets qui a une valeur potentielle de 4 millions d'euros peut permettre à un joueur de repartir avec un dixième de cette somme, soit 400 000 euros. Ce qui est déjà pas mal me direz-vous. Et il y a au total 185 gros lots à 4 millions d'euros auxquels on ajoute une multitude de gains moins élevés. Vous suivez toujours. Au final, et c'est ça le plus important, ça donne plein de gagnants et au lieu de tous courir après une seule personne qui a touché le gros lot, en Espagne on préfère fêter l'évènement tous ensemble. Bonne idée non ?

**Annexe 10 = le jeu de grattage à 5 euros de la FDJ - Royaume d'Or - invite le joueur à « gratter » « pour tout l'or du Royaume ».des couronnes (couleur or) des lys (couleur or).**



- **Annexe 11 : ; le jeu de grattage de la FDJ « Bonne Pile » ( 2 euros, gain maximum 50 000 euros) illustré de piles de pièces d'or scintillantes**



- **Annexe 12 : le jeu de grattage de la FDJ « 600 000 CARATS » ( 5 euros gain maximum au grattage 600 000€ jusqu'à 1 200 000 euros avec l'étape digitale) ou il faut gratter 15 surface en or pour gagner des diamants**



**Annexe 13 : Sanction de 800 000 € à l'encontre de SPS  
Betting pour des dysfonctionnements sur l'auto-exclusion (anj  
03.03.2025)**

*Le 22 janvier 2025, la commission des sanctions de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) s'est réunie afin d'examiner une procédure transmise par le collège de l'ANJ concernant l'opérateur SPS Betting, qui n'aurait pas respecté ses obligations relatives au dispositif d'auto-exclusion proposé aux joueurs sur le site et l'application Unibet. La commission a confirmé les manquements constatés et prononcé une sanction publique de 800 000 euros, justifiée par le nombre important de joueurs n'ayant pu bénéficier de ce dispositif de protection. Cette décision, inédite par son ampleur, rappelle l'importance pour la commission de sanctionner les manquements des opérateurs relatifs à leurs obligations en matière de prévention du jeu excessif.*

En 2021, les services de l'ANJ ont constaté, à la suite de signalements, un dysfonctionnement informatique sur l'application et le site « Unibet.fr » pour les appareils utilisant le système d'exploitation iOS. Selon les estimations de l'ANJ et de l'opérateur, plusieurs milliers de joueurs ayant demandé une auto-exclusion, d'une durée allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, sont ainsi susceptibles d'avoir pu jouer à nouveau au bout de quelques jours. Les demandes d'auto-exclusion formulées en mois par les joueurs étaient en effet automatiquement converties en jours. Un joueur demandant une auto-

exclusion de douze mois était donc autoexclu pendant seulement douze jours.

Pour les joueurs qui souhaitent faire une pause, parce qu'ils se sentent fragiles face au jeu ou parce qu'ils ont besoin de prendre du recul, le législateur a prévu un dispositif d'auto-exclusion du jeu.

Les opérateurs de jeux en ligne doivent mettre à la disposition du joueur un dispositif lui permettant de demander son exclusion du jeu. Le joueur détermine librement la durée de son exclusion, qui est au minimum de 24 heures et au maximum de 12 mois

Le dysfonctionnement constaté sur Unibet a eu lieu du 2 mars 2021 au 11 décembre 2022 avant d'être corrigé par l'opérateur. Toutefois, lors d'une mise à jour, le dysfonctionnement est réapparu et a impacté les joueurs jouant sur un appareil iOS du 29 décembre 2022 au 2 février 2023. L'anomalie a donc, au total, perduré pendant près de 22 mois.

Compte tenu de ces dysfonctionnements répétés et eu égard à leur durée et à leur gravité, notamment concernant la prévention du jeu excessif, la commission des sanctions a confirmé les manquements constatés et a prononcé les sanctions suivantes :

- Une sanction pécuniaire de 800 000 euros ;
- La publication de la décision au *Journal officiel* de la République française ;
- L'affichage, du 17 au 31 mars 2025, sur la page d'accueil du site « Unibet.fr » et les applications Unibet, d'un encadré faisant état de cette sanction et renvoyant au communiqué publié sur le site de l'ANJ ;
- La publication sur le site de l'ANJ de la décision, non anonymisée, à compter de son prononcé et pendant un an (jusqu'au 3 mars 2026). À compter de cette date, la décision publiée sur le site de l'ANJ et sur Légifrance ainsi que le communiqué associé ne permettront plus d'identifier l'opérateur.

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'État dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

© Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN j, Sociologue. Centre Max Weber (CMW), équipe TIPO, ISH Lyon, Université Lumière Lyon II, février 2025, Lyon , France